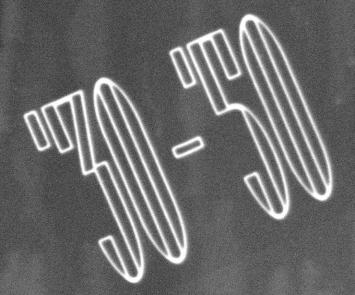


BULLETIN DU CEGES

n° 29 / 1997







BULLETIN DU CEGES

n° 29 / 1997

L 1/2

Bulletin du
Centre d'Études et de
Documentation 1
"Guerre et Sociétés
contemporaines"
Résidence Palace - Bloc E
Rue de la Loi 155 - Bte 2
B - 1040 Bruxelles
Tél.: 02 / 287 48 11
Fax: 02 / 287 47 10
Heures d'ouverture Du lundi au vendredi de 9 à 12 et de 13 à 17h.
Rédaction
Fabrice Maerten
Traductions
Alain Colignon,
Frédéric Dauphin,
Chantal Kesteloot,
Fabrice Maerten
et Isabelle Ponteville
Mise en page
Traitement de texte
Anne Bernard
Impression et brochage
André Flamée
Editeur responsable
I. Gotovitch
Rue H. Maubel, 52
1100 D

Editorial 3
Nouveaux statuts et Comité scientifique 5
In memoriam10
Nos collections
Acquisitions du secteur Archives
En chantier
Le projet de recherche <i>La Belgique libérée</i>
Initiatives
Séminaires
Une journée d'études sur la Première Guerre mondiale 32 Une publication sur l'urbanisme en temps de guerre 34
À l'étranger
Historiens russes et occidentaux face aux deux guerres 36 La Résistance et les Européens du sud 39
Gros plan
Les Archives du Palais royal
Dossier
Du Congo au Congo 46 Entretien avec Benoît Verhaegen
Et dans notre bibliothèque

N° 29 / 1997

La tradition veut que l'éditorial du Bulletin soit toujours l'œuvre du directeur du Centre, José Gotovitch. À la demande de ce dernier et en tant que nouveau président du CEGES, le soussigné a bien volontiers accepté de déroger à cette règle.

La transformation institutionnelle de l'ancien Centre en CEGES est aujourd'hui chose faite. Le nouveau comité scientifique a été installé et s'est déjà réuni à quelques reprises, notamment pour débattre de nouveaux projets de recherche. Comme on pouvait s'y attendre, un dynamisme novateur y a été perceptible. Tout indique que le CEGES occupe une place importante dans le paysage scientifique de notre pays en tant qu'institution publique fédérale de recherche et de documentation.

Une grande partie de la politique scientifique a été transférée ces dernières années vers les communautés. La plupart des initiatives de recherche y sont à leur place car les communautés constituent plus que jamais l'environnement premier de la vie des citoyens. C'est précisément la raison pour laquelle il faut demeurer d'autant plus attentif à ce qu'en matière de recherche historique, des institutions comme le CEGES subsistent au niveau fédéral. Au moins deux arguments importants plaident en faveur de ce point de vue.

Le premier tient au champ même de la recherche. Ce serait une erreur méthodologique d'envisager la recherche historique relative à la première moitié du vingtième siècle uniquement à partir d'une Belgique aujourd'hui divisée en deux communautés linguistiques devenues toujours plus autonomes. Jusque tard dans les années 60, la Belgique a constitué le cadre de référence historique, tant sur le plan des institutions, du processus de décision et des oppositions qu'il génère qu'au niveau de l'opinion publique et du vécu des habitants. C'était a fortiori le cas pendant les années de guerre, que ce soit en 14-18 ou en 40-45. Une étude scientifique sérieuse de cette période exige donc que la perspective belge soit maintenue. Réunir de la documentation et élaborer des projets de recherche, ces deux démarches doivent pouvoir se faire dans un cadre qui reflète la réalité de l'époque. Il serait anachronique de répartir artificiellement cette documentation entre les communautés linguistiques ou de vouloir décrire la réalité sociétale d'alors à partir du paradigme communautaire actuel.

Le second argument est lié au précédent. Pour la connaissance de ce passé récent, il est d'une extrême importance que subsiste un lieu où historiens flamands et francophones puissent se rencontrer car tous étudient la même réalité belge bilingue et utilisent dès lors les mêmes sources tant néerlandophones que francophones. Même si aujourd'hui, nous appartenons, comme chercheurs, à des communautés distinctes, nous étudions un passé commun et il est de notre devoir de créer les opportunités afin de pouvoir échanger des idées sur ce thème. À cette fin, le CEGES offre un cadre tout à fait approprié par ses colloques et ses publications et, en particulier, par ses Cahiers d'Histoire du Temps présent, une revue scientifique lancée il y a peu.

Les universités de notre pays étant devenues fort proches de leur communauté, il est d'autant plus nécessaire qu'au-delà - et transcendant les anciens clivages politiques et philosophiques - il existe des lieux où l'ensemble des chercheurs en histoire contemporaine puissent se retrouver pour échanger des expériences de recherche et s'interroger mutuellement, partant chacun de sa réalité propre. Je suis convaincu que le CEGES peut remplir ce rôle, tout comme d'autres initiatives du même genre, telle par exemple l'Association belge pour l'Histoire contemporaine, traditionnellement animée par de jeunes historiens.

C'est en fonction de ces deux considérations évoquées ci-dessus que, durant des années, j'ai été l'un des secrétaires de l'ABHC. C'est la même raison qui m'a conduit aujourd'hui à accepter la présidence du CEGES. Je pense que cette institution a, dans notre pays et dans l'optique décrite ci-dessus, une importante mission à remplir dans le champ de la recherche en histoire contemporaine.

Louis Vos

Président du CEGES

Professeur d'Histoire contemporaine à la KU Leuven

Des nouveaux statuts et un nouveau Comité scientifique

La refonte du Centre est achevée. Les nouveaux textes légaux sont repris ci-après.

Extrait du Moniteur belge du 1.III.1997

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

10 JANVIER 1997. - Arrêté ministériel portant transformation du Centre de Recherches et d'Études historiques de la Seconde Guerre mondiale en Centre d'Études et de Documentation "Guerre et Sociétés contemporaines".

Le ministre de la Politique scientifique,

Vu l'arrêté royal n° 504 du 31 décembre 1986 créant les établissements scientifiques de l'État qui relèvent des deux ministres de l'Éducation nationale, ou du(des) ministre(s) désigné(s) par un arrêté royal délibéré en Conseil des ministres en tant que services de l'État à gestion séparée;

Vu l'arrêté royal du 20 avril 1965, relatif au statut organique des établissements scientifiques de l'État, notamment l'article 10;

Vu l'arrêté royal du 31 mars 1987 relatif au groupement des établissements scientifiques de l'État relevant du ministre qui a les Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles dans ses attributions et aux modalités de leur organisation en tant que services de l'État à gestion séparée, modifié par l'arrêté royal du 9 décembre 1994:

Vu l'arrêté ministériel du 3 novembre 1971, portant création auprès des Archives générales du Royaume, d'un Centre de Recherches et d'Études historiques de la Seconde Guerre mondiale, modifié par les arrêtés ministériels du 21 juin 1978, du 24 avril 1989 et du 4 avril 1991;

Vu les lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973, notamment l'article 3, § 1¢, modifié par la loi du 4 juillet 1989;

Vu l'urgence,

Considérant que la composition du Comité scientifique doit être modifiée afin de

répondre à la demande de certaines associations patriotiques et de certains de leurs représentants, de ne plus faire partie de ce Comité; que le mandat des membres actuels s'achève; que la continuité de la gestion du Centre doit rester assurée;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 19 décembre 1996,

Décide :

Article 1^{er}. Le «Centre de Recherches et d'Études historiques de la Seconde Guerre mondiale», centre autonome créé auprès des Archives générales du Royaume, prend désormais le nom de «Centre d'Études et de Documentation "Guerre et Sociétés contemporaines" (CEGES)», désigné ci-après «Le Centre».

Art. 2. Le Centre a pour missions:

- 1° de recueillir, sauvegarder et exploiter les archives et tous documents originaux se rapportant à la Seconde Guerre mondiale, à ses antécédents et à ses conséquences, en respectant les dispositions de la loi sur les archives;
- 2° de constituer et de mettre à la disposition du public la documentation scientifique pour l'étude des guerres et des sociétés contemporaines;
- 3° de prendre toutes les initiatives utiles pour faciliter et organiser la recherche scientifique dans ces domaines;
- 4° d'assurer la coordination avec les institutions de même nature en Europe et dans le monde, notamment au sein du Comité international d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale.
- Art. 3. Le Centre coordonnera ses activités avec celles des institutions de recherche scientifique et des universités.
- Art. 4. Le Centre peut, à notre intervention, faire appel à la collaboration de tous les départements ministériels et autres services publics pour l'exécution de sa mission.
- Art. 5. Le Centre est doté d'un Comité scientifique qui a pour missions :
- de fixer le programme des travaux, de veiller à l'exécution de ceux-ci et d'établir éventuellement une priorité parmi les matières à traiter;
- de sélectionner le personnel scientifique à recruter et de transmettre les propositions de recrutement et de promotion à la Commission de gestion du Groupement Documentation;
- de veiller à l'élaboration d'un budget et d'un compte annuel à soumettre à la Commission de gestion du Groupement Documentation;
- d'approuver et de transmettre le rapport administratif et financier à la Commission de gestion du Groupement Documentation.

Art. 6. Le Comité scientifique est composé :

- a) du chef du Centre;
- b) d'un membre du personnel scientifique de chaque rôle linguistique;
- c) de huit membres du corps académique des institutions universitaires, dont six issus des universités conférant des diplômes de licence en histoire;

- d) d'un membre du corps académique de l'École royale militaire;
- e) de l'archiviste général du Royaume et du conservateur en chef de la Bibliothèque royale;
- f) de deux personnalités choisies en raison de leur compétence dans les matières à traiter par le Centre.
- Les membres des catégories b, c, d et f sont désignés par le ministre, sur proposition du chef du Centre;
- Les membres des catégories c, d et f sont dotés d'un suppléant du même rôle linguistique.

Lors de l'installation du Comité scientifique pour la période 1996-2000, les deux personnalités de la catégorie f ainsi que leurs suppléants seront choisis sur proposition des associations patriotiques en leur sein.

Le Comité scientifique est composé sur la base de la parité linguistique.

Le mandat des membres est de quatre ans et il est renouvelable.

Le ministre compétent pour les établissements scientifiques fédéraux désigne le président et le vice-président pour une période de quatre ans.

Le président appartient à un rôle linguistique différent de celui du chef du Centre.

Art. 7. Le Comité scientifique constitue un Bureau qui prépare les travaux. Le président, le vice-président, le chef du Centre, l'archiviste général du Royaume et le conservateur en chef de la Bibliothèque royale en sont membres d'office.

Le Comité scientifique complète la composition du Bureau en respectant la parité linguistique.

Art. 8. Dans les limites des crédits budgétaires qui sont accordés au Centre, la Commission de gestion du Groupement Documentation est autorisée à recruter, sous contrat d'emploi, avec l'autorisation du ministre, du personnel scientifique, administratif et technique et à engager les autres dépenses afférentes à sa mission.

Le personnel scientifique comprend le chef du Centre et neuf chercheurs.

Ce personnel sera rémunéré suivant le régime en vigueur dans les établissements scientifiques de l'État, respectivement comme chef de section pour le premier et comme chef de travaux-agrégé, chef de travaux, premier assistant, assistant ou attaché pour les seconds.

An. 9. Le chef du Centre est chargé de la direction du personnel scientifique, de la gestion administrative et de l'administration journalière sous l'égide du Comité scientifique et de la Commission de gestion du Groupement Documentation et sous la responsabilité du ministre.

Art. 10. En vue de la réalisation de la mission du Centre et sans préjudice de l'appui octroyé par les Archives générales du Royaume et la Bibliothèque royale, une dotation annuelle au profit du Centre est accordée à charge des crédits inscrits au budget du ministre dont relèvent les établissements scientifiques fédéraux.

Cette dotation est destinée à couvrir les dépenses de personnel, de fonctionnement, de publications et d'équipements du Centre.

Art. 11. L'arrêté ministériel du 3 novembre 1971, portant création auprès des Archives générales du Royaume, d'un Centre de Recherches et d'Études historiques de la Seconde Guerre mondiale est abrogé.

Art. 12. Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge.

Bruxelles, le 10 janvier 1997. Y. YLIEFF

Arrêté ministériel du 13.III.1997

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles

Arrêté ministériel portant composition du Comité scientifique du Centre d'Études et de Documentation "Guerre et Sociétés contemporaines" (CEGES).

Le ministre de la Politique scientifique,

Vu l'arrêté royal n° 504 du 31 décembre 1986 créant les établissements scientifiques de l'État qui relèvent des deux ministres de l'Éducation nationale, ou du(des) ministre(s) désigné(s) par un arrêté royal délibéré en Conseil des ministres en tant que service de l'État à gestion séparée;

Vu l'arrêté royal du 20 avril 1965, relatif au statut organique des établissements scientifiques de l'État, notamment l'article 10;

Vu l'arrêté royal du 31 mars 1987 relatif au groupement des établissements scientifiques de l'État relevant du ministre qui a les Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles dans ses attributions et aux modalités de leur organisation en tant que services de l'État à gestion séparée, tel qu'il a été modifié par les arrêtés royaux du 11 décembre 1987 et 9 décembre 1994;

Vu l'arrêté ministériel du 10 janvier 1997, portant transformation du Centre de Recherches et d'Études historiques de la Seconde Guerre mondiale, en Centre d'Études et de Documentation "Guerre et Sociétés contemporaines", notamment l'article 6.

ARRÊTE:

Article 1^{er}. Le Comité scientifique du Centre d'Études et de Documentation "Guerre et Sociétés contemporaines" (CEGES) est composé de seize membres qui sont désignés en qualité de représentants des différentes catégories pour un mandat de quatre ans, comme suit :

- а. Monsieur José Gотоvітсн, directeur.
- b. Madame Chantal Kesteloot, assistante;
 - Monsieur Rudi Van Doorslaer, chef de travaux;

- c. Monsieur Francis Balace, chargé de cours à l'Université de Liège;
 - Monsieur Herman Balthazar, professeur à l'Universiteit Gent;
 - Madame Ginette Kurgan, professeur à l'Université libre de Bruxelles;
 - Monsieur Jacques Lory, professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis;
 - Monsieur Jean Stengers, professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles;
- Monsieur Mark Van den Wungaert, professeur à la Katholieke Universiteit Brussel:
 - Monsieur Louis Vos, professeur à la Katholieke Universiteit Leuven;
 - Madame Els Witte, professeur à la Vrije Universiteit Brussel.
- d. Monsieur Luc DE Vos, professeur à l'École royale militaire;
- e. Monsieur Ernest Persoons, archiviste général des Archives générales du Royaume;
 - Monsieur Pierre Cockshaw, conservateur en chef de la Bibliothèque royale.
- f. Monsieur P. Muls, président national de la Fédération nationale des Combattants de Belgique;
- Monsieur Vincent Janssens, président de l'Union des Services de Renseignements et d'Action de Liège.
- Art. 2. Les suppléants pour les membres des catégories c, d et f mentionnées à l'article 1^{er} du présent arrêté, sont respectivement :
- c. Monsieur Philippe RAXHON, chercheur qualifié FNRS à l'Université de Liège;
 - Monsieur Bruno De Wever, chargé de cours à l'Universiteit Gent;
 - Madame Éliane Gubin, chargée de cours à l'Université libre de Bruxelles;
 - Madame Micheline Libon, chef de travaux à l'Université catholique de Louvain;
 - Monsieur Serge Jaumain, chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles;
 - Monsieur Eric Defoort, professeur à la Katholieke Universiteit Brussel;
 - Monsieur Emmanuel Gerard, professeur à la Katholieke Universiteit Leuven;
 - Madame Machteld De Metsenaere, chargée de cours à la Vrije Universiteit
- d. Monsieur Etienne Rooms, maître de conférences à l'École royale militaire;
- f. Monsieur François Decoster, président national adjoint de la Confédération nationale des Prisonniers politiques et Ayants droit de Belgique;
- Monsieur Henry Hoven, président national de la Fédération nationale des Anciens Prisonniers de Guerre.

In memoriam

Fernand Erauw est décédé inopinément le 8 avril 1997, quelques jours après avoir été fêté et félicité par le ministre de la Politique scientifique, le Comité scientifique et tout le personnel à l'occasion de sa sortie de charge comme vice-président du Centre de Recherches et d'Études historiques de la Seconde Guerre mondiale.



(Photo famille Fernand Erauw)

Résistant de la première heure au sein du groupe des Grenadiers, arrêté et déporté dans les camps de Sachsenhausen et d'Esterwegen, il avait fait toute sa carrière à la Cour des Comptes où il était devenu conseiller en 1962. Enseignant les finances publiques à l'Institut supérieur de Commerce pendant

21 ans, il était devenu professeur de droit budgétaire à la VUB en 1979. Il était l'auteur de plusieurs ouvrages dans ces matières.

Homme de conviction et d'engagement dont il ne faisait pas mystère, Fernand Erauw avait été initié comme franc-maçon à la Loge 'Liberté chérie' au sein même du camp de Sachsenhausen en présence notamment d'un de ses prédécesseurs au Centre, Luc Somerhausen. Conseiller communal libéral à Jette, il y fut également échevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pendant treize ans. Par deux fois, en 1949-1950 et en 1954-1957, il fut chef de cabinet adjoint du ministre Jean Rey. Il consacra une très large part de ses forces au service de ses compagnons de captivité, en particulier à Fonprispol et à Sainte-Ode. Depuis 1955, il était délégué du gouvernement belge au Comité international du Service international de Recherches d'Arolsen sur la déportation.

C'est en 1980 qu'il entre au Comité scientifique du Centre. Il en devient vice-président en septembre 1985. Pendant 12 ans, en parfaite harmonie avec son alter ego francophone, Francis Balace, il va constituer un tandem de direction dont l'action sera marquante. Avec compétence, humour et discrétion, affichant l'autorité nécessaire quand elle s'imposait, il a impulsé et soutenu toutes les initiatives qui ont fait du Centre ce lieu d'excellence qu'il est aujourd'hui. Professeur d'université et résistant, il était le ciment qui liait les deux composantes du Comité scientifique. Il a résolument assumé les responsabilités d'un président actif, attentif et soucieux de mener à bien une tâche qu'il estimait capitale mais dont il avait lui-même fixé les limites dans le temps. C'est sous l'insistance de tous ses collègues du Bureau, au sein duquel il avait instauré une atmosphère de totale confiance et d'amitié, qu'il accepta de demeurer au delà du cinquantième anniversaire de la Libération qu'il estimait marquer le terme de son investissement. Ces dernières années, il avait perçu que l'avenir de l'institution était lié à sa transformation. Il sut en persuader ses compagnons et c'est sous son impulsion qu'est né le nouveau Centre d'Études et de Documentation "Guerre et Sociétés contemporaines" dont les historiens ont désormais seuls la charge. Il put en saluer l'installation et recevoir l'hommage de tous avant de nous quitter.

Je voudrais souligner que Fernand Erauw fut, depuis ma désignation dans des conditions difficiles à la direction du Centre, un guide sûr et qu'il m'offrit un appui qui ne fit jamais défaut. Gardien de la rigueur, il avait l'écoute impassible mais acceptait les idées parfois folles ou incongrues, quand il y voyait une initiative propre à développer l'institution. Il avait le don rare de faire oublier la différence de génération et je pus voir en lui comme un ami. C'est donc le cœur lourd que j'avais assisté à son départ. Sa disparition définitive, debout comme il avait vécu, m'a donc consterné et l'émotion ressentie dans nos murs indique que sa personnalité nous avait tous marqués.

José Gotovitch

Archives

Les acquisitions

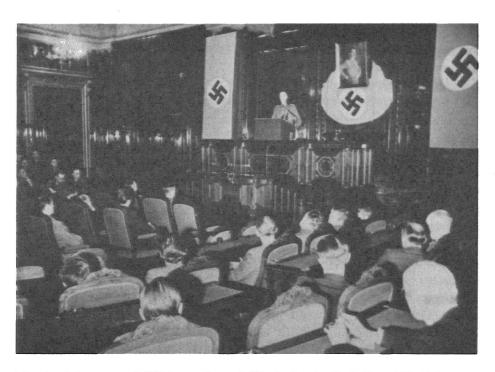
Nos collections se sont enrichies pendant l'année écoulée de 49 nouveaux fonds sans compter l'acquisition de 44 journaux personnels et manuscrits (dans le groupe JP, voir plus loin). Vingt-deux fonds ont été répertoriés dans le groupe P, rassemblant les papiers personnels. Le groupe B (institutions et organisations belges 1930-1950) et le sous-groupe WE (copies d'archives étrangères concernant la Belgique) se sont tous deux étoffés de cinq fonds. Les groupes M (autorités allemandes en Belgique) et W (collections) en ont chacun acquis quatre. Enfin, quelques fonds reçus ont aussi concerné les groupes V (économie et vie des entreprises), R (Résistance), S (services de renseignements et d'action), T (captivité et déportation), JB (justice militaire) et E (armée).

Qu'y trouve-t-on concrètement? Le nombre de dons et de mises en dépôt de et concernant des personnes privées reste très élevé (voir aussi le groupe JP). Y sont surtout traités les thèmes de la Résistance, des évasions et de la déportation. Méritent aussi d'être mis en évidence les documents venant de Jef Rens relatifs au Centre syndical belge de Londres et les archives Wilchar (cfr le numéro précédant de '30-'50).

Par ailleurs, les mises en dépôt massives par des institutions officielles et apparentées - avec l'autorisation des Archives générales du Royaume - sont peu à peu devenues une tradition. Cette année, l'Auditorat général a fourni en dépôt 20 mètres courant de pièces à conviction concernant la répression de la Collaboration. Il s'agit pour la moitié de documents provenant de Volk en Staat et du Soir (JB 63). Un fonds datant de l'après-guerre autrefois secret et relatif aux agents allemands à rechercher nous est parvenu de la Sûreté de l'État (B93. 1/ 22). Par ailleurs, Belgacom nous a donné en dépôt les archives de l'épuration de la RTT (B 65) 1 et la RTBF-Charleroi a déposé la dernière partie de la collection documentaire rassemblée pour les émissions Jours de Guerre. Un plus petit fonds d'archives officiel - une copie ronéotypée des rapports des réunions des Offices centraux de Marchandises - nous a été offert par leur ancien secrétaire (B 101).

À côté de l'acquisition d'archives 'belges' de et auprès de personnes privées, d'organisations et d'institutions officielles, nous avons poursuivi notre politique d'achat de copies d'archives étrangères relatives à la Belgique. Ce

Les trois fonds cités précédemment sont consultables uniquement sur autorisation.



Réception de la presse par le Militärverwaltungschef Reeder dans la salle du Sénat, 4 juin 1943 (Photo CEGES)

fut notamment le cas pour 9 microfilms provenant des archives du ministère des Affaires étrangères français. Dans ce fonds microfilmé, sont particulièrement intéressants la correspondance diplomatique et les dossiers du gouvernement de Vichy qui concernent la Belgique jusqu'en 1943 (6WE 2).

Enfin, nous avons nous-mêmes formé un dernier grand fonds en rassemblant un certain nombre de petits ensembles issus du groupement de Résistance Mouvement national belge - *Belgisch nationale Beweging* (MNB-*BNB*) (4R).

Pour ce qui a trait aux journaux personnels et aux manuscrits, 15 sont le fruit de la quête d'informations effectuée par Jean-Pierre du Ry dans le cadre de la préparation de son ouvrage consacré aux CRAB². Parmi les 29 autres apparaissent surtout les thèmes de la Résistance (8 cas), de l'incarcération dans les pays occupés ou alliés de l'Axe (6 cas relatifs à la Belgique, à la France, à l'Espagne et même aux îles anglo-normandes), de la vie quotidienne (5 cas), de l'expérience des camps de concentration situés en Allemagne (4 cas) et de la campagne de mai-juin 1940 (4 cas). À l'inverse, la Collaboration (2 cas) et la détention

JEAN-PIERRE DU RY, Allons enfants de la Belgique. Les 16-35 ans, mai-août 1940, Bruxelles, Racine, 1905

Outre-Rhin comme prisonnier de guerre (1 cas) sont peu évoquées. Une nouvelle fois, on ne peut que regretter le déficit de journaux personnels et de manuscrits rédigés en néerlandais (10 sur 44) par rapport à ceux écrits en français (au nombre de 31).

De ces divers documents sortent incontestablement du lot les mémoires de Pierre Daye, et cela tant par leur ampleur que par le témoignage qu'ils fournissent sur le rexisme (JP 1635). On soulignera en outre la présence de 5 journaux personnels et manuscrits consacrés aux services de renseignements et d'action (JP 1618, 1622, 1623, 1633 et 1675), en particulier l'étude de Jean De Backer relative au réseau Beaver-Baton (JP 1633, accessible moyennant autorisation). Enfin, et en dehors de l'étude menée par les autorités américaines à propos de la restitution de l'or volé par les nazis mentionnée par ailleurs (JP 1636), mérite encore d'être signalé le journal personnel d'André Folens (JP 1613) sortant de l'oubli le

véritable bagne érigé par les Allemands sur l'île anglo-normande d'Alderney.

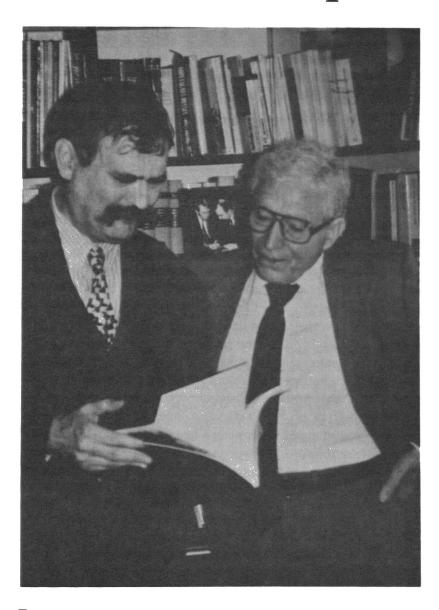
Pour les mois qui viennent, nous attendons de nouvelles acquisitions, notamment en provenance des associations constituées après-guerre par les prisonniers politiques et les résistants. Mais le grand défi pour les archives est incontestablement l'introduction et la consultabilité des descriptifs des fonds dans le module d'inventorisation d'archives informatisé Pallas. Les mois à venir verront l'introduction des descriptions dans ce module mis au point par Patrick Temmerman. La consultation de Pallas par le public dans la salle de lecture (à l'exemple de VUBIS pour la bibliothèque) est prévue lors de la dernière phase de ce plan pluriannuel.

En attendant, les nouveaux fonds sont donc encore toujours accessibles via le registre d'entrée, l'aperçu des archives et la liste (informatisée) des mots clés. Mais le futur est en route...

Dirk Martin/Fabrice Maerten

Nous remercions la Bibliothèque royale Albert ler qui, exceptionnellement, a bien voulu se charger de l'impression et du brochage de ce numéro en raison de l'indisponibilité temporaire de notre imprimeur André Flamée. Nous en profitons pour adresser à ce dernier tous nos voeux de prompt rétablissement.

Photothèque



Tony Vaccaro
(à droite) en
compagnie du
vice-président
du Centre, le
professeur
Francis Balace
(Photo CEGES).

Le photographe américain Tony Vaccaro, ancien GI de l'armée de Patton, a transmis le 7 juillet 1997 à notre Centre une série de photos prises entre son débarquement en Normandie et son retour aux États-Unis. Les photos 'belges' ont été réalisées pendant et après l'offensive des Ardennes. Il ne s'agit pas de prises de vue 'officielles' mais bien de photos d'un amateur, devenu par la suite photographe professionnel de talent, qui dévoile sans complaisance les souffrances inhérentes à la guerre.

Wim Meyers

Premiers résultats du projet de recherche La Belgique libérée

Le personnel du Haut Commissariat à la Sécurité de l'État Profil socio-professionnel

Le Haut Commissariat à la Sécurité de l'État (HCSE) fut créé en juillet 1943 par le gouvernement belge en exil dans le but de contrôler et de coordonner les organismes qui, après la libération du territoire national, seraient en charge du maintien de l'ordre. À la Libération, le vide du pouvoir laissé par le départ de l'occupant devait être rapidement comblé. Les problèmes liés au maintien de l'ordre comme la sécurité du passage des troupes alliées vers l'Allemagne, le désarmement et l'encadrement (encasernement) de la Résistance, l'armement et l'épuration des forces de l'ordre, ainsi que le rétablissement de la vie publique, devaient trouver une solution rapide. Pour mener à bien ces différentes missions, il fut décidé que, conformément à l'arrêté-loi du 29 juillet 1943, l'auditeur général Ganshof van der Meersch, magistrat expérimenté, serait placé à la tête du HCSE. Ce choix s'imposait. En tant qu'auditeur général, Ganshof pouvait intervenir avec autorité aussi bien dans le domaine militaire que dans le domaine civil. Il jouissait également d'une grande réputation dans les milieux de la Résistance. De plus, la justice militaire, prérogative de Ganshof, devait jouer le rôle principal dans le rétablissement de la vie publique et le

maintien de l'ordre. Ainsi, afin d'assurer un lien entre celle-ci et les structures gouvernementales - une exigence du Premier ministre - Ganshof reçut, en plus de sa fonction d'auditeur général, le titre de haut commissaire à la Sécurité de l'État, qualité qui devait lui permettre d'intervenir comme conseiller du gouvernement en matière de maintien de l'ordre. Pour remplir les tâches du HCSE, Ganshof recruta progressivement les collaborateurs qui lui étaient nécessaires. Il s'agissait principalement de juristes destinés à représenter le HCSE dans le pays ou à remplir une mission de liaison auprès des Alliés. A cet effet, les principaux exécutants furent militarisés.

Notre objectif est d'esquisser, à partir des archives du HCSE déposées au CEGES, le profil socio-professionnel des collaborateurs du HCSE. Pourquoi ? Si l'on souhaite étudier dans le cadre d'une enquête plus large les faits et gestes de ces officiers régionaux et de leurs adjoints, il est important de comprendre à travers quels prismes ils ont pu percevoir la situation sur le terrain. Le regard critique sur leur intervention impose l'analyse des facteurs sociaux, pédagogiques et politiques qui les ont influencés.

Entre juillet 1943 et juillet 1944, le recrutement des premiers collaborateurs fut particulièrement laborieux. Ce n'est qu'en septembre 1944 qu'une croissance significative est perceptible. L'origine de cette évolution réside vraisemblablement dans le fait que le réservoir d'embauche était moins considérable à Londres qu'en Belgique. En mai 1945, une légère augmentation est à nouveau perceptible. Elle est probablement liée au retour de nombreux Belges des camps de travail et de prisonniers allemands. En tout, quelque 200 personnes ont participé aux activités du HCSE de l'été 1943 à novembre 1946.

À l'exception d'un corps d'élite d'environ 49 officiers, le personnel était composé de subordonnés: employés administratifs, chauffeurs et motocyclistes. Pour compléter son cadre administratif, Ganshof recruta également un certain nombre de docteurs en droit. L'évolution du personnel 'noyau' (officiers) et du personnel de 'soutien' (personnel administratif et docteurs en droit) fut parallèle. Il n'y a donc pas eu de bureaucratisation excessive du HCSE. Les membres du 'noyau', généralement présents à Londres avant la libération de la Belgique, travaillaient dans le service Documentation du HCSE. Les candidats à une fonction dans le HCSE devaient de préférence faire valoir une bonne formation juridique. Ainsi, le recrutement de docteurs en droit était privilégié. La maîtrise de la langue anglaise était quant à elle exigée. De plus, les futurs officiers régionaux recevaient des cours sur la législation de guerre, sur les organismes allemands et de Collaboration, et sur la situation politique en Belgique. Ces informations particulièrement détaillées et complètes allaient finalement largement renforcer l'autorité des délégués du HCSE sur les administrations et les forces de l'ordre locales. D'autres facteurs comme les relations personnelles, la participation à la Résistance, les relations privilégiées avec la police et la gendarmerie, mais aussi une bonne présentation, influençaient la sélection. A Londres, ce groupe 'noyau' ne constituait qu'une petite élite.

Quelles en sont les caractéristiques? En 1943, l'âge moyen des officiers recrutés était de 37 ans. Ils exerçaient souvent une fonction importante: avocat, juge, administrateur, échevin, bourgmestre, professeur et même ambassadeur. Après leur passage au HCSE, certains connurent une carrière prestigieuse : l'un devint membre de la maison du Roi, un autre chef de cabinet du Premier ministre. Il est à noter que leurs pères occupaient aussi de hautes fonctions: médecin, juge, général, exministre, sénateur et parlementaire. Remarquons enfin l'absence de la noblesse dans les rangs du HCSE. L'appartenance à une classe sociale élevée peut également se mesurer à l'aune des liens entretenus avec l'étranger. Ainsi, quelques officiers ont habité, étudié ou avaient de la famille à l'étranger. Nous sommes conscient que ces caractéristiques ne sont pas valables pour tous les collaborateurs 'londoniens' du haut commissaire Ganshof. Mais. d'une manière générale, le niveau social élevé des officiers est un fait établi dont témoigne notamment leur formation universitaire. Elle pose la question des liens que Ganshof entretenait avec ses collaborateurs au HCSE. Les connaissaitil avant leur engagement? S'étaient-ils rencontrés dans des cercles définis? Même si la question demeure ouverte, il faut souligner que les juristes et les

avocats recrutés par le HCSE avaient fait leurs études à l'ULB où Ganshof enseignait. D'autres liens et lieux de rencontres sont possibles. Dirk Luyten, dans son étude consacrée à la répression de la Collaboration économique en Belgique, fait ainsi remarquer que Ganshof entretenait des relations étroites avec le Parti socialiste et en particulier avec P.H. Spaak 1. Enfin, en sacrifiant aux usages actuels, évoquons l'origine communautaire et politique des officiers régionaux. Le caractère bruxellois et francophone du HCSE est nettement affirmé. La francité allait de soi comme le montre l'utilisation quasi exclusive du français dans les documents. Quant à la couleur politique des officiers, les indications dans les archives sont sporadiques et vagues. Seule une relative absence des catholiques est à noter.

Après la libération du territoire, un officier, accompagné par un ou plusieurs adjoints fut délégué dans chaque chef-lieu de province pour représenter le haut commissaire. Il exerçait sa mission avec une relative autonomie. Certains officiers régionaux remplissaient parfois des missions de liaison auprès d'unités alliées. Dans les villes portuaires d'Ostende, Gand et Anvers, des officiers coordinateurs des ports furent mis en place à partir de juillet 1945. Avec la libération du territoire s'ouvre une nouvelle phase de recrutement. La moyenne d'âge des recrutés 'belges' est plus élevée que celle des 'Londoniens'. En 1944, elle tourne autour de 41 ans. Cette augmentation de l'âge moyen est le résultat du recrutement de majors pour la coordination dans les

ports de Gand, Ostende et Anvers. Pour ces postes, des candidats expérimentés et de grande maturité furent recherchés. En regard des professions exercées par les 'Londoniens', nous pouvons percevoir une légère évolution. Plus encore que la précédente, cette deuxième génération de recrutés comptait bon nombre de juristes. Même si l'origine de leur diplôme et leur passé politique et social n'ont pu être déterminés faute d'indications suffisantes, une forme de provincialisation du recrutement apparaît clairement. Il y a ainsi proportionnellement plus d'officiers qui proviennent d'autres régions que Bruxelles. Ces officiers, y compris ceux qui venaient du nord du pays, étaient francophones. Enfin, nous constatons qu'il a peu été tenu compte des critères de sélection initiaux qui spécifiaient clairement que l'officier régional devait maîtriser couramment la langue de la région où il serait envoyé.

Ces différences entre les engagés 'londoniens' et les engagés 'belges' définissentelles une évolution des conditions de recrutement? Premièrement, il faut constater que les recrutés 'londoniens' appartiennent à une plus haute catégorie sociale. Deuxièmement, les recrutés 'belges' sont plus âgés. La cause principale de ce vieillissement - l'âge des majors - a déjà été évoquée, mais elle n'exclut pas d'autres explications. Il était peut-être difficile aux personnes plus âgées de s'enfuir du territoire occupé. Certes, un grand nombre de personnes compétentes avaient, pendant l'invasion allemande, fui vers la Grande-Bretagne. Mais la probabilité que de jeunes

Dirk Luyten, Burgers boven elke verdenking? Vervolgingen van economische collaboratie in België na de Tweede Wereldoorlog, Bruxelles, 1996, p. 75.

personnes prennent le risque de cette aventure périlleuse semble plus grand. D'autres différences apparaissent entre les 'Londoniens' et les 'Belges'. Ainsi,

un plus



Officiers du Haut Commissariat présents à Londres (probablement en 1943) (Photo F. Cattoir).

grand nombre de juristes furent engagés en Belgique. Ganshof souhaitait clairement recruter des docteurs en droit. Il est possible qu'à Londres l'insuffisance d'un personnel qualifié disponible l'ait contraint à assouplir les conditions des recrutements précédents. Le caractère bruxellois des 'Londoniens' est, par rapport aux 'Belges', nettement plus marqué. À Londres, il est visible que Ganshof éprouva des difficultés pour mener sa politique de recrutement qui visait, dans la mesure du possible, à employer les officiers dans leur région. Une comparaison systématique des lieux de naissance, de résidence et de mission nous montre à quel point il fut difficile, une fois arrivé en Belgique, de réaliser cette politique. Les postes d'officiers régionaux, pour lesquels il n'avait pas été trouvé de personne adéquate, furent systématiquement occupés par des Bruxellois et particulièrement des Ixellois (la commune où l'ULB est établie). Ici également, la question se pose de savoir

si, avant leur départ vers Londres, ces Bruxellois n'avaient pas d'une manière ou d'une autre entretenu de relations avec Ganshof.

Après novembre 1945, le personnel qui, sous la direction du major Lérot, se chargea de la liquidation du HCSE a un lien évident avec l'Auditorat général (le lieu principal d'activité de Ganshof van der Meersch). D'après les documents, aucun universitaire ne fit partie de ce groupe. La relation avec l'élite belge semble donc rompue. Ce personnel administratif qui fut dès l'origine en relation avec les activités du HCSE fut aussi le dernier à partir. Au début de 1946, les Bruxellois dominent clairement et l'âge moyen s'est élevé à 45 ans. Il s'agissait d'employés expérimentés liés à l'Auditorat général.

Dans la situation actuelle de l'enquête, l'étude des sources disponibles ne nous permet pas d'établir des conclusions définitives sur l'élaboration d'une politique de recrutement ou sur les valeurs en usage au sein du HCSE. Cependant, l'étude du profil socio-professionnel des collaborateurs de Ganshof peut contribuer à une approche plus nuancée des sources. Nous ne saurions trop conseiller aux futurs lecteurs des rapports des officiers régionaux d'être attentifs à d'éventuels réflexes anticommunistes de leurs auteurs, notamment en ce qui concerne l'approche des mouvements de Résistance. Après la Libération, les antagonismes prononcés entre le gouvernement 'de Londres' et les communistes nous dévoile les sentiments que ce gouvernement éprouvait et laisse dès lors pressentir que l'on a recruté des collaborateurs partageant les valeurs gouvernementales. Plutôt que d'une politique de recrutement consciente nous préférons parler d'une recherche inconsciente d'interprètes zélés

dont le patriotisme particulièrement prononcé était au service du seul pouvoir légitime à leurs yeux : le gouvernement de Londres. Le caractère francophone des collaborateurs du HCSE, leur attitude policée et leur origine élitaire ne sont pas étrangers à cette opinion. Ce n'est finalement pas très étonnant. Les Belges qui se réfugièrent en Grande-Bretagne pour poursuivre la lutte contre les puissances de l'Axe se rangèrent consciemment aux côtés des forces qui avaient reconnu le gouvernement de Londres comme le seul interlocuteur belge légitime. Finalement, nous pouvons affirmer que la poursuite de nos recherches basée sur l'étude des rapports et de la correspondance du HCSE devra dûment tenir compte des automatismes patriotiques, anticommunistes mais aussi bourgeois et élitaires considérés comme allant de soi par les collaborateurs du HCSE.

Eric Laureys

Femmes et guerre. 16°-20° siècle, 19 novembre 1997février 1998

L'exposition Femmes et Guerre (16°-20° siècle) ouvrira ses portes le 19 novembre prochain. Préparée par le CEGES grâce au soutien financier du ministre en charge de la Politique d'Égalité des Chances entre hommes et femmes, Miet Smet, cette exposition, accompagnée d'un catalogue, se tiendra jusqu'à la fin février 1998 dans les locaux des Archives générales du Royaume (rue de Ruysbroeck, 2-6, 1000 Bruxelles).

Elle s'efforcera d'aborder les conflits survenus au cours des quatre dernières siècles sous l'angle féminin : que firent les femmes ? Quelle place occupèrent-elles en temps de conflits et de guerre ? En quoi cela influença-t-il leur position dans les sociétés d'après-guerre ?

Anne Godfroid

Little Belgium

La présence belge en Grande-Bretagne au cours de la Seconde Guerre mondiale

Lté 1940, une quinzaine de milliers de Belges portés par la déferlante de l'exode ont débarqué en Grande-Bretagne. Pendant quatre années, ils vont partager dans l'exil le sort du gouvernement belge. Se retrouvent pêle-mêle, une poignée de militaires belges évacués, progressivement rejoints par ceux qui ont choisi de continuer la lutte aux côtés de la Grande-Bretagne, les cadres administratifs, politiques et économiques repliés sur Londres mais aussi l'écrasante majorité de simples citoyens acculés sur les côtes belge et française. Ces réfugiés ordinaires sont partis en famille ou ont été séparés par l'exode. Ils proviennent de tous les horizons socio-économiques : fonctionnaires et agents de l'Etat évacués sur ordre ou fuyant l'envahisseur, travailleurs de tous métiers, marins, dockers, communautés de pêcheurs s'échappant à bord de leurs propres navires. Arrivés dans le dénuement le plus complet, désemparés et fourbus, ces hommes, femmes et enfants seront pris en charge par les autorités britanniques qui ont minutieusement préparé l'arrivée de réfugiés en provenance des Low Countries. Après un bref séjour dans les centres d'accueil de l'agglomération londonienne, les réfugiés seront dirigés vers les centaines de War Refugee Committees mis en place avec le concours dévoué d'organismes bénévoles dont le célèbre Women's Voluntary Service for Civil Defense (WVS). Vingtcinq années après, ils renouvellent l'expérience de l'exil des 200.000 Belges

au cours de la Première Guerre mondiale. Les réfugiés seront assimilés aux sujets britanniques privés de tous moyens d'existence du fait de la guerre et bénéficieront des maigres allocations prévues par les règlements de l'assistance publique. Désoeuvrés, la plupart des réfugiés sont soumis contre leur gré à cette politique d'assistance qui leur permet tout au plus de mener une existence d'indigent. Les autorités britanniques ont intensifié les restrictions imposées aux travailleurs étrangers et accordent la priorité aux nombreux chômeurs indigènes que l'économie de guerre n'a pas encore absordés. Progressivement les permis seront délivrés à un rythme croissant. En 1941, l'enregistrement professionnel obligatoire sera décrété et des bourses anglo-belges organisées. Au mois de mars 1942, 5.000 hommes et 2.000 femmes belges travaillent dans les usines britanniques et participent de la sorte à l'effort de guerre de la Grande-Bretagne.

Cette émigration belge et les attitudes britanniques restent un aspect mal connu de l'histoire de la Belgique et de la Grande-Bretagne pendant la Seconde Guerre mondiale. Si diverses études scientifiques se sont penchées sur la vie agitée de la petite communauté politique belge recluse à Eaton Square et Eaton Place, toute une histoire sociale, culturelle, religieuse de la plus importante population réfugiée en Grande-Bretagne

reste à décrire et analyser ¹. C'est cette histoire globale de la présence belge en Grande-Bretagne que cette recherche en cours a l'intention de redécouvrir. Les traces sont multiples tant en Belgique qu'en Grande-Bretagne. Elles ont motivé l'orientation particulière de la recherche menée conjointement dans les archives des deux pays.

Une recherche transnationale

Le projet est le fruit d'une collaboration entre les Facultés d'Histoire de l'Université d'Oxford et de l'Université libre de Bruxelles. La responsabilité directe des recherches est assumée par José Gotovitch (professeur à l'Université libre de Bruxelles et directeur du CEGES) et Martin Conway (Fellow and Tutor in Modern History à Balliol College et CUF Lecturer in Modern History de l'Université d'Oxford). Cette étude bénéficie du soutien financier de la Fondation Philippe Wiener - Maurice Anspach. Elle est placée sous le patronage honorifique de l'Institut de la Mémoire contemporaine -Fondation Jean Bloch, institut dont le but est d'encourager les recherches historiques sur la mémoire de l'époque de la Seconde Guerre mondiale. Elle bénéficie de l'appui du CEGES qui deviendra dépositaire de l'ensemble des résultats, documents et témoignages rassemblés par la recherche. Un chercheur a été désigné par chacune des deux universités pour la durée de l'année académique 1996-1997. Matthew Buck et Luis Angel Bernardo y Garcia s'occupent, respectivement pour la Grande-Bretagne et la Belgique, du dépistage et de l'analyse des archives tant publiques que privées ainsi que de la récolte des témoignages. L'étude se penchera tout d'abord sur l'aspect le plus méconnu de la présence belge à savoir les populations civiles. Toutefois, la recherche fera appel à l'histoire orale à partir d'entretiens approfondis et critiques avec les militaires relativement nombreux et disponibles. Ces entretiens de sauvegarde permettront de nourrir les recherches ultérieures sur l'histoire des Forces belges de Grande-Bretagne.

Gouvernement belge en exil. Gouvernement des réfugiés

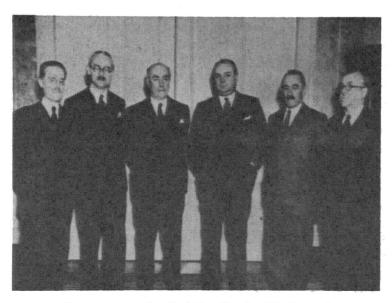
Si le regard du gouvernement belge se portera tout au long de l'exil vers le pays occupé, il ne négligera pas pour autant ces milliers de compatriotes quelque peu perdus dans un pays dont ils ignorent majoritairement la langue et les usages. Relayant l'encadrement organisé par les autorités britanniques et les services d'assistance de son ambassade à Londres, le gouvernement belge va affirmer son autorité en mettant rapidement sur pied une véritable administration afin d'encadrer et entretenir ces milliers de réfugiés. De ressortissants d'un pays vaincu, les Belges redeviennent les administrés de l'État incarné par le gouvernement en exil. Un Service central des Réfugiés (SCR) sera institué, une section londonienne de la Croix-Rouge belge reconnue, des dépar-

Au mois de novembre 1940, le *Home Office* dénombre 14.500 réfugiés belges, 2.550 français, 1.657 néerlandais, 3.164 polonais, 760 tchèques, 118 norvégiens et 9 danois. Soit un total de 22.758 réfugiés alliés.

tements ministériels érigés, des sous-secrétaires d'État désignés ².

Ce 'gouvernement des réfugiés' va aider financièrement et matériellement les compatriotes nécessiteux, collaborer à la mise au travail des valides, éduquer les enfants et les adolescents, appeler les hommes sous les

armes et surveiller l'ensemble. Tout en s'occupant activement de leur situation matérielle, le gouvernement de Londres se préoccupera aussi de leur sort moral et spirituel. Une presse et des actualités cinématographiques nationales seront diffusées et une personnalité religieuse sera désignée à la tête d'une vingtaine de prêtres réfugiés chargés du ministère pastoral de ces milliers d'ouailles déracinées. Tant bien que mal, les Belges vont recréer progressivement avec l'aide des comités locaux indigènes un tissu social et associatif.



'Le gouvernement des réfugiés' en décembre 1942. De gauche à droite : Gustave Joassart, Antoine Delfosse, Hubert Pierlot, Paul-Henri Spaak, Camille Gutt et Julius Hoste (Photo CEGES).

Les archives belges

L'essentiel des sources proviennent des archives publiques déposées à Bruxelles, Gand, Malines, Anvers et Liège. Les archives privées constituent un champ d'investigation potentiellement important, mais elles nécessitent une quête et une collecte de plus longue haleine. Tous ces documents portent tant sur les activités des ministères et organismes officiels que sur l'expérience de l'exil des cadres administratifs, politiques et économiques - les 'Londoniens' - ainsi que des réfugiés ordinaires. Jusqu'à présent, plus de

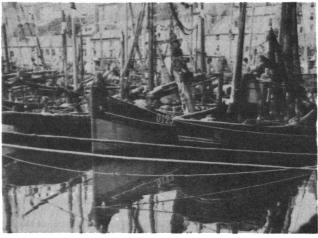
Le Service central des Réfugiés (SCR) sera mis en place en septembre 1940 par l'embryon d'exécutif constitué par Albert de Vleeschauwer et Camille Gutt. Le 15 janvier et le 1er mars 1941, les sections 'Enseignement' et 'Travail' du SCR seront transférées respectivement aux ministères nouvellement constitués de l'Instruction publique et du Travail et de la Prévoyance sociale. Bien qu'ils participent aux travaux de la CEPAG, l'essentiel de l'activité de ces deux départements est consacrée à l'encadrement des réfugiés. Le 19 février 1942, un arrêté-loi crée la fonction de sous-secrétaire d'État et un arrêté des ministres réunis en Conseil désigne Julius Hoste sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique et Gustave Joassart sous-secrétaire d'État à l'Aide aux Réfugiés, au Travail et à la Prévoyance sociale. En septembre 1943, ce dernier est remplacé par Joseph Bondas.

quatre-vingt fonds d'archives de valeur et de taille inégales ont été identifiés ainsi qu'une centaine de notes, récits, souvenirs et interviews. Les collections reposant au CEGES sont les plus riches. Elles couvrent toutes les étapes de l'exil : de l'accueil au rapatriement en passant par l'évacuation de Londres suite au Blitz et la mise au travail obligatoire. Elles nous éclairent tant sur les structures d'encadrement et de socialisation que sur les activités politiques et syndicales. Ainsi, le fonds Louis Borremans (PB 10) concerne l'origine et l'activité du Service central des Réfugiés (SCR), du Belgian Red Cross London Committee et des différents comités d'outre-mer qui envoyèrent leurs dons au profit des réfugiés belges. Institué au mois de septembre 1940, le SCR regroupa les divers services d'assistance mis en place par l'Ambassade de Belgique et traita directement avec les représentants britanniques. Il constitua en quelque sorte un 'ministère des réfugiés'. Ce fonds est idéalement complété par les nombreuses archives du ministère des Affaires étrangères et de la Croix-Rouge de Belgique.

Le matériau le plus intéressant est sans conteste le fonds Premier Ministre de Londres conservé aux Archives générales du Royaume (AGR). Plus de trois cents dossiers thématiques rassemblés en une soixantaine de portefeuilles sont repris dans les archives des services du Premier ministre en exil. Il s'agit non seulement des dossiers de son cabinet, mais aussi de ceux relevant de ses attributions ministérielles

successives, de dossiers traitant des questions administratives et comptables ainsi que des activités de la Commission pour l'Etude des Problèmes d'Après-Guerre (CEPAG). Le fond comprend de plus une imposante revue de presse. Ces archives couvrent l'ensemble de l'activité gouvernementale jusqu'aux détails les plus anodins mais néanmoins révélateurs des centres d'intérêt du Premier ministre. Elles abordent aussi de nombreux autres aspects de l'exil des Belges. Le traitement de certains dossiers témoigne d'une relation particulière entre le Premier ministre et ses administrés qui n'hésitent pas à lui adresser directement requêtes et doléances. La richesse de ce fonds et la qualité de nombreux dossiers compensent idéalement l'absence désolante des archives londoniennes de ministères clés comme le département de l'Instruction publique et celui du Travail et de la Prévoyance sociale.

Par contre, les imposantes archives de la Régie de la Marine sont disponibles aux AGR. Cet organisme indépendant de



Bateaux belges dans un port de la côte sud de l'Angleterre. Près de la moitié de la flotte de pêche belge a rejoint la Grande-Bretagne. Elle constituera la plus importante flotte réfugiée. (Photo CEGES).

l'administration normale du ministère des Communications a été institué par arrêtéloi du 29 août 1941 à l'occasion du transfert des navires battant pavillon belge sous le contrôle de l'État. Ce fonds se révèle une source de valeur qui permet de décrire et analyser les comportements du peuple quelque peu turbulent des 'gens de mer' et, plus précisément, les relations conflictuelles que ces derniers - marins, pêcheurs et leurs familles - entretiennent avec les autorités belges de Londres et leurs représentants sur le terrain. Sont aussi conservés aux AGR les procèsverbaux du Conseil des ministres.

Les archives britanniques

Les archives britanniques s'illustrent aussi par leur richesse et leur diversité. Elles couvrent pratiquement tous les aspects de l'exil belge. Elles apportent une vision affinée de l'organisation gouvernementale britannique ainsi que du concours dévoué d'organismes non officiels tels le WVS ou le Catholic War Refugees Spiritual Welfare Committee respectivement déposés au Women's Royal Voluntary Service Archive et aux Westminster and Southwark Diocesan Archives. Le WVS fut institué en juin 1938 sous la suggestion du Home Secretary, Samuel Hoare, afin de préparer les femmes britanniques aux affres des bombardements aériens qu'entraînerait irrémédiablement un prochain conflit. Le champ d'activités des women in green englobera rapidement l'organisation de l'évacuation des populations urbaines. Le WVS sans équivalent auprès des autres organisations bénévoles comprendra des millions de membres actifs répartis sur un réseau quadrillant tout le pays. L'ampleur de son organisation sera à l'origine de sa collaboration

étroite aux plans gouvernementaux d'accueil et d'aide aux milliers de réfugiés belges et néerlandais attendus en cas d'invasion de leurs pays.

Le Public Record Office conserve notamment les archives du Ministry of Health, du Ministry of Labour, du Home Office, du Foreign Office, de l'Unemployment Assistance Board et du British Council. À ces archives nationales, s'ajoutent les archives de la Croix-Rouge britannique et des multiples localités qui accueillirent un nombre plus ou moins important de réfugiés belges. Ce dernier matériau est d'intérêt si l'on considère que la gestion quotidienne des réfugiés était du ressort des autorités locales avec le concours des Local War Refugee Committees réunissant les notabilités et des représentants d'organismes d'aide aux réfugiés. Enfin, les archives du British Labour Party et du Trade Union Congress peuvent apporter des indications sur les activités syndicales belges.

Une politique britannique à moindre frais

La principale caractéristique des plans britanniques est leur rigidité bien qu'ils soient basés sur des spéculations. La neutralité de la Belgique et des Pays-Bas rendait délicate toute évocation, auprès des gouvernements de ces pays, d'invasion allemande ou de l'exode d'une partie de leur population. L'objectif britannique était de séparer autant que possible l'accueil et l'installation des réfugiés des plans d'évacuation des civils britanniques. Des circonstances imprévues imposeront finalement l'envoi de la grande majorité des Belges à Londres, droit sous les bombes de la *Luftwaffe*. L'autre aspect



'La leçon d'anglais'. L'apprentissage obligatoire de la langue du pays d'accueil sera instauré par le gouvernement de Londres à tous les degrés de l'enseignement belge en Grande-Bretagne. (Photo CEGES).

remarquable de la politique britannique à l'égard des réfugiés fut de faire porter l'essentiel du fardeau de l'accueil, de l'enregistrement et du logement sur les épaules déjà chargées des organismes d'aide, et au premier chef du WVS. Ceuxci furent encouragés à former au niveau local, là où se trouveraient des réfugiés, des War Refugee Committees bénévoles chapeautés par le Central Committee for War Refugees from Holland, Belgium and France. Doté de maigres moyens, le WVS accomplira néanmoins un travail remarquable. Le désengagement matériel et financier de l'État ne signifiait pas pour autant sa démission mais s'appuyait sur un contrôle strict et parfois obtus de la part des autorités compétentes, à savoir le Ministry of Health et l'Unemployment Assistance, à l'égard des activités des organismes bénévoles, du Central Committee et du SCR.

L'autre obsession des autorités britanniques fut de ne pas accorder un régime privilégié aux réfugiés et de leur

appliquer les mêmes mesures destinées aux citoyens nécessiteux ou aux sans-abri britanniques. Ce souci égalitaire s'accompagna pourtant, dans un premier temps, d'une série de restrictions notamment dans les domaines des déplacements, du travail et de l'évacuation. Ainsi toutes les propositions d'amélioration de l'ordinaire des Belges avancées par le directeur général du SCR,

Charles Bastin, essuyèrent un refus catégorique. Ce contrôle tatillon persista lorsqu'en avril 1941 le SCR prendra à sa charge les frais d'entretien des nationaux nécessiteux. La maigreur des budgets destinés au logement et à l'entretien des exilés dans des maisons réquisitionnées ou à indemniser les particuliers qui logeaient des réfugiés, tranche avec l'aide financière et matérielle généreuse apportée par le British Council dans le domaine de l'éducation. Bien entendu, les fonds débloqués par cette institution étaient moins importants mais cela témoigne d'une politique des réfugiés à plusieurs voix.

Les axes de recherche

Dans un premier temps, une approche sociologique des réfugiés ainsi que l'analyse des politiques britannique et belge ont été réalisées. L'attention s'est portée sur l'accueil, l'assistance, l'encadrement religieux, l'enseignement et la mise au travail. Le regard s'est porté dans un deuxième temps sur les facteurs de

cohérence et de désunion ainsi que sur les mentalités au sein de la société civile. Cette démarche repose essentiellement sur l'analyse des structures d'encadrement et de socialisation établies tant du côté belge que du côté britannique. Dans un troisième temps, nous tenterons d'apprécier l'importance des contacts entre la communauté belge exilée et le pays d'accueil. L'étude abordera la vie quotidienne des réfugiés, la cohabitation, l'organisation britannique locale, la présence de l'administration belge et plus précisement la réalité de son autorité sur ses administrés. Des échantillons ont été sélectionnés parmi les principales concentrations de réfugiés établis dans le 'Grand Londres', les localités de province et les colonies de pêcheurs. Nous nous intéresserons aussi aux activités syndicales, aux cadres administratifs, politiques et économiques et à la nature des activités culturelles développées dans l'exil.

L'organisation d'un colloque est projetée à Oxford. Il permettrait de confronter les résultats de la recherche avec ceux relatifs aux autres populations exilées. Ce colloque se répartirait en deux journées belge et européenne. La première journée porterait notamment sur la perception britannique des Belges et l'anglophilie avant 1940, les réseaux

économiques belges durant l'entre-deuxguerres, la société belge réfugiée, ses 'élites' et l'héritage de l'exil. La seconde journée serait consacrée à la politique globale britannique à l'égard des réfugiés italiens, polonais, juifs et français.

Un questionnement sous-tend toute l'étude de la présence belge en Grande-Bretagne au cours de la Seconde Guerre mondiale. Dans quelle mesure le précédent de 1914-1918 a-t-il pesé sur l'élaboration de la politique belge et britannique à l'égard des réfugiés de 1940 ? Quelles ont été la réalité et l'importance de l'hospitalité britannique ? La communauté belge de l'exil s'est-elle présentée comme un groupe social homogène ou fut-elle plutôt constituée de petits mondes cloisonnés dont on pourrait distinguer les militaires, les 'Londoniens', les réfugiés ordinaires ou encore les 'gens de mer'? L'exil des Belges constitue-t-il une projection microscopique des particularismes nationaux et des oppositions politiques et religieuses ou la cohabitation a-t-elle apporté une modification des comportements et mentalités ? Ouelle a été la profondeur de l'intégration ? Quels ont été les fruits amers et sucrés de l'exil? Voilà les interrogations fondamentales auxquelles la présente recherche tentera d'apporter les premières réponses.

Luis Angel Bernardo y Garcia

Si vous souhaitez soutenir l'asbl Les Amis du Centre, participer à ses activités, être tenu au courant de tout ce qui est organisé par le Centre et bénéficier de réduction sur nos publications ainsi que d'un accès gratuit à notre salle de lecture, devenez membre en payant votre cotisation annuelle de 250 FB à verser au numéro de compte de l'asbl: 000-1491037-50.

Séminaires

Bilan de la saison 1996-1997

Huit séminaires se sont déroulés au cours de la saison académique 1996-1997. Les sujets les plus divers y ont été abordés.

Le 23 octobre 1996, Danielle Voldman 1 nous a présenté un exposé sur le thème Identité féminine et violence politique 1936-1946. L'interrogation sur l'existence d'une violence différée selon les sexes est en effet très actuelle. Dans quelle mesure cela recouvre-t-il une réalité? Peut-on considérer les crises économiques mais aussi sociales et mentales comme porteuses d'émancipation féminine? Comment expliquer que les chefs d'accusation pour collaboration aient pris, dans le cas des hommes, une tournure presque exclusivement politique alors que dans le cas des femmes, le traitement subi a eu une forte connotation sexuelle? Ces questions ont été étudiées par l'Institut d'Histoire du Temps présent lors d'un séminaire portant sur le thème plus large de Violences, répression et différence des sexes 1870-1962. Cette démarche s'inscrit clairement dans une évolution de l'historiographie. Dans le cas présent, il s'agissait notamment de savoir si, sur base d'un sujet connu, l'histoire de la guerre, il est possible de s'intéresser à l'histoire des femmes et

donc d'appréhender cette période à partir d'un nouveau mode d'approche.

Dans le cas de la Belgique, le vécu des femmes sera au cœur de l'exposition patronnée par le Centre sur le thème Femmes et Guerre - 16-20° siècle qui se tiendra à partir du mois de novembre dans les locaux des Archives générales du Royaume.

Fabrice Maerten, chercheur au Centre, a traité des résultats de sa thèse de doctorat². À partir de l'étude de la Résistance politique et idéologique, il a évoqué les forces sociales qui ont animé ce front du refus. Deux périodes ont été clairement distinguées : une première dite de l'agitation qui voit émerger une Résistance marginale, limitée à quelques groupes au profil idéologique bien déterminé. L'instauration du travail obligatoire marque clairement une rupture en ce sens qu'il touche toutes les catégories sociales et entraîne donc la phase dite de mobilisation. La Libération est synonyme de bien des espoirs et, du côté communiste, l'objectif est clairement de prendre la place des socialistes. Mais ces derniers ont, eux aussi, joué un rôle dans la lutte contre l'UTMI, dans la diffusion de la presse clandestine. Dès lors, même si la Résis-

Voir François Rouquet & Danièle Voldman (dir.), Identités féminines et violences politiques (1936-1946), (CAHIERS DE L'IHTP, XXXI), Paris, 1995.

FABRICE MAERTEN, La Résistance politique et idéologique dans la province de Hainaut pendant la seconde guerre mondiale (mai 1940-septembre 1944), Louvain-la-Neuve, thèse de doctorat en histoire. UCL. 1996.

tance socialiste est en partie portée par des hommes nouveaux, en Hainaut, comme presque partout ailleurs, les socialistes sont bien présents à l'heure de la Libération. Au-delà des forces politiques, Fabrice Maerten s'est également intéressé au profil social des résistants. Il apparaît que le résistant hennuyer est plutôt de sexe masculin et a généralement entre 30 et 40 ans. Bien que toutes les couches sociales soient représentées, la Résistance attire surtout les membres des classes moyennes liés à l'appareil d'État, les plus menacés par l'instauration d'un Ordre nouveau.

Pieter Lagrou ³ est, lui aussi, venu présenter ses recherches doctorales portant sur une approche comparative de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en France, en Belgique et aux Pays-Bas. Au cours de ce séminaire, il s'est surtout consacré à la situation française. Deux générations du feu se sont succédé, celle de la Première Guerre mondiale qui, dans un premier temps, a tenté autant que faire se peut de conserver ses privilèges et ensuite les résistants de la Seconde Guerre. Parmi ceux-ci, deux groupes ont tenté de mobiliser la mémoire résistante : les gaullistes et les communistes. Au-delà, il y a non seulement les autres milieux résistants mais aussi d'autres groupes dont la légitimité n'est pas immédiatement reconnue : les prisonniers de guerre qui, par rapport aux combattants de 14-18, n'ont 'tenu' qu'un mois au front et les travailleurs déportés qui n'ont choisi ni la Résistance ni la clandestinité et qui sont donc perçus comme ayant travaillé pour l'Allemagne. Tous ces groupes vont construire leur propre mémoire de la guerre. Contrairement à l'après Première Guerre mondiale, il n'y a donc pas ici de modèle fusionnel. À cette complexité s'ajoute, dans le courant des années 60, le réveil de la mémoire juive et le poids évocateur d'Auschwitz. À terme, l'évolution nous donne une tout autre configuration pyramidale avec la victime érigée au sommet et l'acteur, le résistant, se retrouvant à la base et presque menacé de discrédit.

Deux séminaires ont porté sur des matières plus spécifiquement juridiques. Donald Weber 4, d'abord, est venu parler du renouvellement juridique marqué par l'adoption de la loi Lejeune. Il a replacé cette disposition légale dans ses modalités d'application initiales, ce qui en faisait une loi nettement plus répressive que les dispositions alors en vigueur. La libération conditionnelle impliquait en effet alors une mise sous tutelle pour une durée trois fois supérieure à la peine encore à subir et s'inscrivait dans un contexte très paternaliste de prise en charge du détenu fraîchement libéré. L'orateur a décrit l'évolution des pratiques en la matière et le changement de discours à l'égard des criminels.

C'est un sujet juridique plus 'classique' qu'a abordé **Didier Boden** ⁵ puisqu'il s'agissait des *sources du droit belge sous*

PETER LAGROU, Heroes, Martyrs, victims. A Comparative Social History of the Memory of World War II in France, Belgium and the Netherlands, 1945-1965, Louvain, thèse de doctorat en histoire, KUL, 1996

Donald Weber, Homo criminalis. Belgische parlementsleden over misdaad en strafrecht 1830-1940, Bruxelles, VUB Press, 1996.

DIDIER BODEN, «Le droit belge sous l'Occupation», in Le droit antisémite de Vichy, (LE GENRE HUMAIN), Paris, 1996, pp. 543-558.

l'Occupation. Son étude, basée surtout sur une lecture de la jurisprudence, porte sur la coexistence de deux ordres juridiques, le belge et l'allemand. De quelle marge de manoeuvre disposent les magistrats belges? Dans quelle mesure le droit peut-il être source de résistance ? En fonction d'une norme considérée comme étanche, l'auteur s'est penché sur quelques cas de porosité du droit belge. Il a également montré les similitudes entre l'attitude des magistrats durant les deux guerres mondiales et, dès lors, la crainte perpétuelle des Allemands de voir se déclencher une grève des magistrats à l'instar de ce qui s'était passé en 1918.

Virginie Devillez, doctorante à l'ULB 6, nous a entretenu de la situation des artistes durant les années de crise. Celleci a non seulement, on s'en doute, des répercussions sur le statut matériel des artistes qui ne bénéficient de quasi aucune protection mais aussi sur leur production artistique. La crise a en effet des implications morales qui entraînent une remise en cause des avant-gardes des années vingt et le retour à une production plus réaliste. Pour faire face à la situation, les artistes s'organisent et mettent sur pied une espèce de syndicat de type corporatiste. Quels sont les artistes que l'on retrouve à la base de cette initiative? De quels relais politiques ont-ils pu bénéficier? Ce séminaire nous plonge évidemment aussi dans l'histoire du milieu des artistes durant la Seconde Guerre mondiale. Celle-ci a-t-elle consacré de nouveaux courants artistiques ou bien se trouve-t-on comme dans nombre d'autres domaines, en présence d'une situation de continuité?

L'histoire de la répression de la Collaboration à la Libération traîne derrière elle de nombreux mythes et de pures légendes. En étudiant le fonctionnement du camp d'internement de Lokeren, Björn Rzoska tente de nous en restituer la réalité sociale. À partir des dossiers biographiques, il a étudié non seulement la personnalité des détenus (condamnés ou en préventive) et de leurs gardiens mais aussi le quotidien de la vie du centre d'internement et ses liens avec la société environnante.

Dans la foulée des travaux présentés lors du colloque Société, culture et mentalités. L'impact de la Seconde Guerre mondiale en Belgique, Dirk de Geest nous a proposé une analyse de l'hebdomadaire Volk en Kultuur ⁷. Il s'agit en l'occurrence de traiter la production des milieux de collaboration culturelle à partir de la perception du phénomène vu de l'intérieur. Il est donc question d'une analyse du discours, des concepts et des raisonnements utilisés. Est-on simplement en présence d'une production discursive de type national-socialiste ou peut-on parler d'un discours culturel autonome?

VIRGINIE DEVILLEZ, «Les peintres belges dans la tourmente. Du krach économique à la Seconde Guerre mondiale», in Cahiers d'Histoire du Temps présent, Bruxelles, n° 2, 1997, p.35-66.

Voir Dirk de Geest, Eveline Vanfraussen, Marnix Beyen & Ilse Mestdagh, Collaboratie of cultuur? Een Vlaams tijdschrift in bezettingstijd (1941-1944), Amsterdam/Anvers/Bruxelles, Meulenhoff/Kritak/CEGES, 1997.

Dans la perspective d'un élargissement de ses champs d'étude, le Centre veut résolument s'inscrire comme forum de débat y compris avec d'autres disciplines. Cette optique de travail n'est pas toujours facile tant il est vrai que les démarches méthodologiques peuvent être extrêmement différentes, et cela même dans la sphère des sciences

humaines. Cette différence de sensibilité est clairement apparue, tant lors du séminaire de Dirk de Geest que de celui de Didier Boden. Il nous semble pourtant que c'est là la voie à suivre, étant entendu que de véritables progrès dans l'analyse pourront effectivement être enregistrés par le biais de l'approche pluridisciplinaire.

Chantal Kesteloot

Le voile levé sur la spoliation des biens juifs?

Avant l'été, le premier rapport préparatoire de la Commission Godeaux sera prêt. Rappelons que cette commission a été instaurée par le gouvernement afin d'enquêter sur les biens juifs dérobés par les nazis. Y siège notamment notre collègue Rudi Van Doorslaer, chef de travaux au Centre. Par ailleurs, des représentants de la section belge de la World Jewish Restitution Organisation ont déjà commencé leurs investigations au Centre.

Pour ceux qui veulent en savoir plus sur cette problématique, nous tenons à leur disposition un exemplaire du rapport Eizenstat, intitulé *US and Allied efforts to recover and restore gold and other assets stolen or hidden by Germany during World War II* (JP 1636). Cette importante contribution de plus de 200 pages a été coordonnée par Stuart Eizenstat (sous-secrétaire d'État *US* au Commerce extérieur et délégué du *Department of State on Property Restitution* pour l'Europe centrale et orientale) et rédigée par William Slany, historien officiel du ministère des Affaires étrangères des États-Unis. Dans ce rapport, à la confection duquel ont participé entre autres la *CIA* et le *FBI*, on parle d'ailleurs de la Belgique.

Il est également possible de consulter un inventaire des National Archives de près de trois cents pages donnant un aperçu de tous les fonds d'archives US ayant trait à ces matières (G. Bradsher, A finding aid to records at the National Archives at College Park).

Dirk Martin

Une journée d'étude sur la Première Guerre mondiale

organisée conjointement par le Centre lillois d'Histoire religieuse, GDR/1095, le CEGES et l'ULB

A l'instar de la journée organisée en avril 1996 à Valenciennes, une journée d'études s'est déroulée à l'Université de Lille III le mardi 29 avril. L'objectif était de croiser des approches belge et française sur une période dont l'historiographie est en plein renouveau. S'adressant à des étudiants en histoire belges et français, cette manifestation a connu un incontestable succès puisqu'une centaine de personnes y étaient présentes. Plusieurs thèmes ont été abordés. Jean Stengers (Université libre de Bruxelles) et Jean-Jacques Becker (Paris X/Nanterre) ont traité des opinions publiques et de la guerre. À partir du cas belge, Jean Stengers a insisté sur les notions d'honneur et de patriotisme tandis que Jean-Jacques Becker s'est interrogé sur les motivations des combattants. Comment et pourquoi les peuples ont-ils pu continuer à se battre pendant quatre ans? Sa contribution conduit à réexaminer la relativité des mutineries. Au travers de ces deux exposés, des concepts oubliés de rang et d'honneur ont été épinglés. Quel était le sens véritable de ce concept en 1914 ? Quel était le véritable état d'esprit des opinions publiques ? Il s'agit là de questions qui ne sont certes pas neuves mais qui bénéficient d'un regard nouveau qui se révèle également très pertinent pour l'étude d'autres conflits.

Éliane Gubin (Université libre de Bruxelles) nous a elle aussi proposé une approche nouvelle, cette fois à propos du rôle des femmes belges pendant la Première Guerre. Dans quelle mesure ce conflit a-t-il eu des incidences sur les rapports entre hommes et femmes ? La guerre peut-elle être considérée, dans le cas des femmes, comme une ère des possibles ? Il est évident que la portée émancipatrice éventuelle du conflit ne peut se mesurer qu'à la lumière de l'évolution de l'entre-deux-guerres. Au discours triomphant sur des droits acquis, il semblerait plutôt qu'il faille substituer les notions d'émancipation différée. Les femmes qui ont vécu la guerre auraient éduqué leurs filles autrement; leur vécu de 14-18 aurait influé sur les comportements démographiques ultérieurs. Il semblerait en tous les cas que l'on assiste à une évolution des rapports au sein du couple. Toutefois, sur un plan plus général, si l'on songe par exemple à l'importance du travail des femmes, il est significatif de constater qu'il faut attendre 1961 pour retrouver les pourcentages de femmes actives de 1910. Vous avez dit émancipation?

C'est une tout autre approche qui nous a été proposée par Annette Becker (Université de Lille III). Celle-ci s'est interrogée sur l'évolution de la ferveur religieuse à la faveur de la guerre dans les milieux de la bourgeoisie. À partir de correspondances échangées par des femmes avec leur époux ou leur frère sur le front, elle a analysé l'évolution du discours. Le re-

cours à Dieu et l'enracinement catholique de ces grandes bourgeoises progressent à la faveur de la guerre. Mais quelle est l'importance de ces sentiments à long terme ? S'agit-il d'un véritable renouveau et trouve-t-on des équivalents dans d'autres milieux sociaux ? Bref, autant de questions traitées lors de cet exposé.

Frédéric Dauphin (CEGES) a, pour sa part, présenté l'enquête lancée au lendemain de la guerre à l'initiative du cardinal Mercier. Il s'agissait en quelque sorte pour l'Église belge d'écrire sa propre histoire de la guerre et, bien entendu, de mettre en évidence le rôle du clergé dans le quotidien des populations. Si le projet n'a pas abouti, il n'en reste pas moins vrai qu'il a donné lieu à une abondante documentation. A partir du cas du doyenné de Glons (province de Liège), l'auteur a présenté le type de documents récoltés et leur intérêt pour l'histoire de la guerre.

Enfin, Avner Ben Amos (Université de Tel Aviv/Oxford University) s'est intéressé au transfert de Rouget de Lisle aux Invalides. Déjà, au XIX^e siècle, il avait été envisagé de transférer les restes du père de La Marseillaise mais ce geste ne s'était pas fait. Réalisé en pleine guerre, il est révélateur d'une portée nouvelle dévolue à la Nation et d'une volonté consensuelle accrue.

Chaque exposé a été suivi d'un débat nourri mais où malheureusement la participation effective des étudiants est demeurée trop restreinte. Néanmoins, il est clair que l'intérêt scientifique de l'initiative est réel d'autant, nous l'avons dit, que l'étude de la Première Guerre mondiale s'inscrit clairement dans une optique nouvelle. Espérons d'ailleurs que ces exposés suscitent quelques vocations et que l'on voie de nouvelles recherches s'ébaucher sur cette période.

Chantal Kesteloot

Depuis février de cette année, notre bibliothèque est consultable via Internet. Il s'agit d'un site 'miroir' (Vubisweb) installé par les firmes Geac et Riverland : il n'est de ce fait pas totalement accessible directement (les toutes dernières acquisitions ne s'y trouvent donc pas encore). Cela vous causera peu de désagréments puisque les listes sont complétées chaque mois.

L'adresse de notre site est la suivante : http://www.biblio.riv.be/hwo2fr.htm. Le 'catalogue principal' contient les livres, les articles de revue et les coupures de presse. Pour les périodiques (belges) et la presse clandestine sous l'Occupation, il faut vous diriger vers les 'revues'.

Patrick Temmerman

Une nouvelle publication

L'édition des actes des diverses sessions du colloque Société, culture et mentalités. L'impact de la Seconde Guerre mondiale en Belgique organisé par le Centre en 1995 poursuit sa route.

Les actes des sessions "Culture" sont dès à présent entièrement publiés. La littérature a trouvé place dans un volume intitulé Leurs occupations. L'impact de la Seconde Guerre mondiale sur la littérature en Belgique (Textyles-CREHSGM, 1997). Une version néerlandaise distincte paraîtra à l'automne sous la direction de Dirk de Geest dans une co-édition ceges/ Peeters. La session "Enseignement" a fait l'objet d'une publication 'maison': La Seconde Guerre mondiale, une étape dans l'histoire de l'enseignement/De Tweede Wereldoorlog als factor in de onderwijsgeschiedenis. Les principales contributions de la session "Arts plastiques" sont parues ou paraîtront dans nos Cahiers d'Histoire du Temps présent et dans Gierik - Nieuw Vlaams Tijdschrift (le n° 54, daté du printemps 1997, publie la contribution de Jacques Lust sur les biens culturels spoliés en Belgique durant la Seconde Guerre mondiale).

Enfin, les actes de la session "Urbanisme, aménagement du territoire et architecture" viennent de sortir de presse sous le titre *Planning en Contingentie*, en coédition entre le Centre et Interbellum, une association qui s'est donnée pour objet

d'étudier le renouveau créatif de l'entredeux-guerres 1. Des aspects importants de la problématique de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'architecture en Belgique durant la Seconde Guerre mondiale y sont abordés par une série de spécialistes. Karin Aernout traite du contrôle esthétique sur l'architecture et l'urbanisme, contrôle effectué par Henry Van de Velde entre 1940 et 1943; Jacques Aron aborde le Service de la Reconstruction auprès du Commissariat à la Restauration du Pays en sous-titrant son article "Un malaise persistant"; Piet Lombaerde, le Grand-Anvers et son ring; Norbert Poulain, la construction, la reconstruction et les transformations dans une grande ville fusionnée, le Grand-Gand; Yves Schoonjans, les plans particuliers pour le percement de l'Avenue du Roi Albert à Bruges (1935-1937) et l'évolution des différentes visions qui ont prévalu pour ce même lieu; enfin, Frederica Zampa étudie "Raphaël Verwilghen et 'l'action urbanistique intégrale' du Commissariat général à la Restauration du pays".

Francis Strauven et Pieter Uyttenhove intègrent l'ensemble de ces contributions dans une optique plus large. Comme l'écrit Uyttenhove, l'urbanisme et l'architecture ne constituaient pas seulement un enjeu essentiel des bouleversements politiques et sociaux qui ont eu lieu pendant et à la charnière de la Seconde Guerre

D. MARTIN & N. POULAIN (dir.), Planning en contingentie: aspecten van stedenbouw, planologie en architectuur tijdens de Tweede Wereldoorlog, (INTERBELLUM, IX-X), Gand/Bruxelles, Interbellum /ceges, 1997, 104 p. Prix: FB 500.-, à commander auprès du Centre (les contributions de J. Aron et de F. Zampa sont en français).

mondiale mais cet ouvrage pose, à ses yeux, le problème de l'approche historique à laquelle est confronté le chercheur lorsqu'il étudie des événements dont l'architecture et l'urbanisme constituent l'enjeu. Il convient de poser des questions à l'histoire mais aussi à l'historiographie de ces trois disciplines que sont l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement du territoire. A juste titre, Uyttenhove considère que ces disciplines ne peuvent plus être considérées comme reposant uniquement sur ellesmêmes et se développant en suivant une ligne de conduite linéaire et rationnelle. Au

contraire, elles doivent être considérées comme partie intégrante de l'évolution sociétale au sein de laquelle elles jouent un rôle spécifique.

Malgré leurs références à des règles scientifiques et à des valeurs morales supérieures, elles peuvent aisément être intégrées aux fondements de constructions explicitement idéologiques. Selon Uyttenhove, les événements de la Secon-



Publicité dans la revue Reconstruction, février 1941 (Photo ceges).

de Guerre mondiale constituent un exemple significatif de ce que de telles circonstances contraignantes, révèlent, dans le contexte belge, la nature instable de ces disciplines.

À n'en pas douter, la problématique abordée ici fait de ce livre un ouvrage de référence pour tous les passionnés par le sujet.

Dirk Martin

Historiens russes et occidentaux face aux deux guerres mondiales

La tenue d'une conférence scientifique en Russie est toujours un événement riche en enseignements pour les historiens occidentaux. Les 15 et 16 octobre 1996 s'est tenue à Moscou une conférence internationale relative "aux origines des deux guerres mondiales du XXème siècle" ¹. L'occasion était donc belle pour, d'une part, tenter de définir les nouvelles orientations de l'historiographie russe et, d'autre part, voir comment celles-ci pouvaient s'insérer dans le cadre plus général des travaux entrepris en Occident.

Un panel diversifié

La conférence a réuni un panel d'une quarantaine de participants répartis en quatre sessions. Parmi les orateurs, on dénombrait une majorité d'Européens et d'Américains du Nord, en ce compris les Canadiens. Quelques grosses 'pointures' de l'histoire contemporaine tels que l'Américain Warren F. Kimball (spécialiste de l'histoire de la politique étrangère américaine sous la présidence de F.D. Roosevelt), le Français J.-J. Becker et les professeurs Churabian et Rzheshevsky,

dont les travaux font autorité tant en Russie qu'à l'étranger, relevaient l'événement de leur présence. L'Europe Centrale et de l'Est faisait figure de grande absente, si l'on excepte la présence de Polonais, de Slovènes et d'un historien croate. Doit-on y voir la réticence de certains européens du Centre d'affronter leurs collègues russes ? La question reste posée.

L'historiographie russe : un problème de génération ?

Du côté des historiens russes et exsoviétiques, comme les Biélorusses et les
Géorgiens, le bilan est fort inégal. En
effet, la présence de nombre d'entre eux
tire son origine d'anciennes relations
nouées entre Académies des Sciences à
l'époque de l'Union soviétique. Ici se
pose un évident problème de génération.
D'autant que les difficultés économiques
de la Russie mêlées aux traditions académiques ne facilitent pas l'éclosion de
jeunes chercheurs capables de développer
des approches nouvelles sans toutefois
rejeter certains acquis du passé. En effet,
si les régimes se sont succédé en Russie

International Conference: The Origins of the World Wars in the XXth Century. A Comparative Analysis, Moscou, 15-16.X.1996. Cette conférence a été organisée sous l'égide de l'Académie des Sciences de Russie et des associations internationales d'historiens pour l'étude de la Première et de la Seconde Guerre mondiales. Les communications présentées n'ont, à ce jour, pas encore fait l'objet d'une publication.

depuis 1989, le poids des traditions historiques demeure. La tentation nostalgique de renouer avec l'image de la Grande Russie, héritée tant de l'époque tsariste que stalinienne, est évidente chez certains historiens. L'histoire viendrait en quelque sorte combler le vide causé par la disparition du régime soviétique et la régression de son héritière, la Russie, sur la scène internationale. Mais il ne faudrait pas conclure hâtivement et rejeter sous ce prétexte la totalité des travaux réalisés. À ce propos, la présence de la dimension idéologique dans l'étude des deux conflits mondiaux (cfr Churabian et Nezhinsky), souvent négligée par les historiens 'occidentaux', nous a paru fort intéressante.

Vers un approfondissement des nouveaux questionnements de l'histoire?

Il ne faudrait pas conclure de ce qui a été dit que tant l'historiographie soviétique, puis russe que celle développée en Occident ont évolué en vase clos. Toutes deux ont péché par une approche classique privilégiant l'individu et l'événement. Alors que l'étude comparative de l'origine des deux guerres mondiales du XXème siècle a démontré que si dans les détails, les événements sont bien connus, leur insertion dans une perpective historique plus large de notre siècle finissant reste encore à approfondir. Comme l'ont souligné de nombreuses communications (cfr W.F. Kimball, J.-J. Becker, Guerini & Pluviano), il faudrait dans ce domaine, plus

encore qu'on ne le fait à l'heure actuelle, dépasser l'histoire des hommes - militaires, diplomates et hommes politiques - pour appréhender le contexte plus large - économique, social mais aussi culturel et idéologique - dans lequel ils évoluent. Cette dernière approche permet sans aucun doute de mieux comprendre les rouages de nos sociétés et de nos régimes, tant démocratiques que totalitaires, qui ont conduit notre siècle à jouir de la triste renommée d'être le plus sanglant de l'ère moderne.

Une coopération difficile : le problème des archives

Dans une conférence de cette importance, les questions de l'accès aux archives 'soviétiques' et les perspectives d'une coopération scientifique entre la Russie et le monde occidental ont fait l'objet de nombreuses discussions, souvent en marge du programme. L'historien américain W.F. Kimball ainsi que Barbara Emerson n'ont pourtant pas hésité à soulever la question lors de la séance de clôture de la conférence. Le problème de l'accès et de la conservation des archives en Russie se pose également pour les historiens russes. D'une manière générale, le manque de moyens tant matériels qu'humains ainsi que l'absence de volonté politique conduisent à retarder l'ouverture de nombreux fonds. L'exemple le plus souvent cité concerne les archives dites 'de la Présidence' 2 conservées au Kremlin. Ces archives, dont l'accès n'est autorisé que par Boris Yeltsine, contiennent de nom-

² Ces fonds d'archives ont été regroupés suite à l'intervention du président Yeltsine, d'où leur appellation d'archives de la présidence'.

breux fonds provenant des organes supérieurs de l'exécutif soviétique.

En ce qui concerne d'autres fonds d'archives ³, un important travail de publication et de traduction tarde à se réaliser. Dans ce domaine, il faut espérer qu'une meilleure compréhension mutuelle reposant sur la conclusion d'accords équilibrés pourra voir le jour. Si les historiens américains - des États-Unis comme du Canada - peuvent déjà compter sur l'existence d'une coopération scientifique institutionnalisée avec la Russie, les pays européens sont, quant à eux, encore fort à la traîne dans ce domaine.

Jean-François Crombois

La mémoire de la Belgique

Les années soixante ont vu se manifester un certain nombre d'organisations 'politiques' qui avaient pour ambition de défendre l'unité du pays. Il s'agissait, entre autres, du Cercle national, du Parti indépendant, de formations gravitant autour du fameux 'Rendez-vous des Belges', du Groupement pour l'Entente des Belges (avec son périodique *Unité et Liberté*), du Bloc national belge, du Rassemblement national, du Mouvement pour l'Unité du Pays (MUP), des Jeunesses belges, etc..., etc... Sans être des organisations de masse, elles représentaient plus que des associations-fantômes. C'est pourquoi il nous a semblé particulièrement intéressant de pouvoir accéder aux archives de ces groupes, qu'ils existent encore ou qu'ils aient été dissous. Il y a déjà plusieurs années, un responsable de l'Union nationale belge fondée en 1960 - a offert à notre Centre une partie de ses archives.

Nous lançons un appel aux (ex-)responsables de ces organisations - à quelque niveau qu'ils se situent - afin qu'ils songent à préserver leur documentation éventuelle de la destruction ou de la disparition en la déposant dans notre institution. Qu'il s'agisse d'un don ou d'un simple dépôt, ils obtiendront naturellement toutes les garanties quant à leur droit de propriété ainsi qu'à l'accessibilité des documents. Toutes les personnes intéressées par la conservation de ces archives peuvent prendre contact avec les archivistes du Centre, Dirk Martin et Fabrice Maerten. Nous les en remercions d'avance.

Dirk Martin

Pour un aperçu général des archives conservées en Russie, l'on pourra se référer à Archives in Russia, 1992. A Brief Directory, édité et introduit par P. Kennedy Grimsted, Moscou/Princeton, IX.1992 (document de travail accessible au CEGES).

La Résistance et les Européens du Sud

Avec le colloque d'Aix-en-Provence (20-22 mars 1997) s'achève la série des six colloques initiée en 1993 et portant sur le thème général La Résistance et les Français. On se souviendra que l'objectif général de ces colloques était à la fois de faire le point sur la recherche scientifique consacrée à la Résistance - un thème trop souvent négligé du côté français au profit des recherches sur Vichy ou sur les enjeux de la Libération - mais aussi de remettre sur le métier l'histoire de la Résistance à la lumière de nouveaux questionnements mais aussi des possibilités offertes par des archives récemment ouvertes.

En plus de l'aspect comparatif abordé ici dans le cadre d'une Europe du Sud, trois thèmes majeurs - résistance, sauvetage et entraide; résistances et cultures; résistance et politique - ont été privilégiés et abordés sous cet angle comparatif. En tant que dernier de la série, le colloque d'Aix s'est achevé par une journée bilan des six colloques successifs.

Un exposé de Pieter Lagrou sur la notion d'Europe méditerranéenne a ouvert les travaux. Il s'est interrogé sur l'existence d'une spécificité méditerranéenne dans le phénomène de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale. L'espace considéré regroupe en fait des États de type assez divers, ce qui rend la comparaison difficile d'autant que leurs destins au cours de la Seconde Guerre mondiale ont été extrêmement divergents. En outre, une

question se pose : jusqu'où s'étend l'Europe du Sud ? En d'autres termes, certains types de comportements considérés comme spécifiques à l'Europe du Sud (notamment les menaces de guerre civile, le recours à la violence, les situations d'instabilité politique...) ont été constatés ailleurs. Peut-on pour autant qualifier ces régions de type 'européen du Sud'?

Ces questions ouvrent un débat essentiel sur l'intérêt de la démarche comparative qui, si elle n'apparaît peut-être pas dans toute sa pertinence pour la période 1940-1945, n'en conserve pas moins sa légitimité lorsqu'elle est envisagée sur le long terme.

Le premier thème abordé fut celui de l'interaction entre la Résistance et les contraintes de la guerre d'une part et la pression de la conjoncture d'autre part. Le bouleversement des conditions de vie qu'implique la guerre entraîne la mise en place d'une économie de pénurie. Dans les structures sociales et mentales de 1940, la gestion de ce quotidien est surtout le fait des femmes. À partir des cas français, grec et italien, le colloque a tenté de voir comment cette situation a induit un comportement particulier parmi les femmes et a donc traité de leur engagement résistant à travers des groupes et des structures spécifiques.

Le problème de la définition de la notion de résistance nous renvoie ipso facto à ses limites. A partir de quand peut-on parler de 'résistance', quand ne s'agit-il que d'assistance ? Qu'en est-il de la résistance de sauvegarde ? Ces thèmes, ambigus par nature, ont été abordés lors des discussions portant sur les notions d'assistance et de résistance. Ce thème se situait d'ailleurs clairement dans le prolongement du débat sur le rôle des femmes tant il est vrai que leur engagement se situe souvent à la charnière des deux phénomènes.

Le poids de certains groupes exclus, marginaux à divers titres - un thème qui avait déjà été traité lors du colloque de Toulouse en 1993 - a été abordé lors de la séance "Résistance et culture". L'objectif n'était pas seulement d'étudier ces groupes par et pour eux-mêmes mais aussi de voir quels étaient les rapports qu'ils entretenaient avec leur société d'accueil respective. La séance a également porté sur les sociétés autochtones elles-mêmes. Comment celles-ci ont-elles porté des processus d'engagement ?

L'engagement résistant nous renvoie aux interrogations très actuelles sur l'identité. En quoi y a-t-il filiation, continuité dans l'engagement? Certaines catégories sociales sont-elles plus que d'autres portées à s'engager? Qu'en est-il, par exemple, des jeunes? Autant de questions abordées au travers des cas de la Grèce, des exilés espagnols ou encore des policiers marseillais.

La dernière séance du colloque proprement dit a été consacrée à un thème déjà ancien, celui de la Résistance et de la politique. Comment la Résistance a-t-elle intégré les enjeux de pouvoir ? Comment les différentes forces politiques ont-elles pu mobiliser à leur profit un engagement résistant? Là encore, divers cas locaux ont nourri la discussion. On le sait, le communisme est l'une des forces politiques essentielles qui émergent à la faveur de la Résistance. Une table ronde a tenté de faire le point à ce sujet. Les notions de lutte armée, de militantisme, le rôle des étrangers, le poids de la question nationale dans l'engagement communiste ont ainsi pu être envisagés.

Lorsqu'un colloque prend pour base l'approche comparative, il est clair que de nombreuses questions restent sans réponse. Les pratiques de recherche et les interrogations se distinguent en effet d'un pays à l'autre. Le colloque a ouvert bien des pistes mais certains problèmes n'ont pu être traités que superficiellement.

La dernière journée a été l'occasion d'un bilan de l'ensemble des colloques qui se sont déroulés depuis 1993 sur le thème La Résistance et les Français. Sept exposés ont tenté de faire le point à la fois sur l'évolution de l'historiographie de la Résistance, sur les notions d'engagement et de motivations de celui-ci, sur le poids décisif de la chronologie, sur l'organisation et les modes de fonctionnement. En finale, la question d'une définition de la Résistance a fait l'objet d'un nouvel examen. L'ensemble de ces réflexions fondamentales seront publiées par l'Institut d'Histoire du Temps présent. Il s'agit là, à n'en pas douter, de contributions essentielles qui alimenteront largement un débat toujours actuel sur le concept de résistance.

Les Archives du Palais royal à Bruxelles

Dans notre Guide succinct des archives ¹, ces archives importantes sont traitées de manière un peu sommaire. Nous y revenons plus largement dans cette rubrique.

Les archives du Palais constituent un service d'archives privées et forment une section du département III (archives contemporaines) des Archives générales du Royaume. Outre des fonds d'archives formés par des membres de la famille royale ou par leur secrétariat, elles conservent surtout les fonds provenant des départements et services du Palais.

L'archiviste, G. Janssens, énumère comme suit les formateurs d'archives : le Grand Maréchal de la Cour, le Cabinet du Roi, la Liste civile du Roi, la Maison militaire du Roi, le Secrétariat du Roi (pour les périodes 1919-1924 et 1934-1940) et le secrétariat de la Reine. Par ailleurs, il existe un certain nombre de collections : celle des Cartes, Plans et Dessins, celle, importante, de photos, une petite collection de prises de

vues cinématographiques et d'enregistrements sonores, et une collection de médailles. Les archives couvrent environ 1.800 mètres courants.



Le roi Léopold III en 1942 (Photo CEGES).

DIRK MARTIN, Guide succinct des sources archivistiques relatives à l'histoire de l'occupation en Belgique, Bruxelles, CREHSGM, 1996, 44 p.

Se pose naturellement la question de la consultation de ces pièces. Le règlement stipule que :

Art. 1. - Les archives conservées aux Archives du Palais royal peuvent être communiquées aux chercheurs, à condition

- a) qu'elles aient 50 ans d'âge (sans préjudice des stipulations de l'art. 2 qui suit);
- b) qu'elles soient identifiables et repérables dans les magasins par le biais d'un instrument de recherche (inventaire, liste de dépôt, ...);
- c) que la diffusion de leur contenu ne puisse nuire aux intérêts de l'Etat ou de personnes physiques ou morales, ni au maintien de l'ordre et de la sûreté.

Art. 2. - Les Archives du Palais royal se réservent le droit de refuser la communication de documents ayant 50 ans ou plus au moment de la demande de consultation.

Art. 3. - Les chercheurs désireux de consulter des archives aux Archives du Palais

royal sont priés de prendre rendez-vous avec l'archiviste. Après avoir été entendus, ils seront invités à formuler une demande motivée.

Il serait donc faux de croire que les Archives du Palais sont inaccessibles.

Pour davantage d'informations, nous vous renvoyons à quelques articles :

- G. Janssens, "Het Archief van het Koninklijk Paleis", in Archief- en Bibliotheekwezen in België, 1991 (LXII), p. 307-342.
- ID, "Bewaring en toegangelijkheid in het Archief van het Koninklijk Paleis te Brussel", in Bibliotheek- & Archiefgids, 1995 (LXXI), p. 110-117.
- ID., "La conservation et la consultabilité des documents aux Archives du Palais royal à Bruxelles", in Museum Dynasticum, 1996 (VIII), p. 11-19.

Pour qui veut se rendre sur place, il convient de prendre contact avec les ARCHIVES DU PALAIS ROYAL situées rue Ducale, 2 - 1000 Bruxelles - téléphone: 02/551 20 20. - fax: 02/512 56 85.

Dirk Martin

Promotion

Sur proposition du Comité scientifique du 28 mars 1997, Fabrice Maerten a été promu au grade de premier assistant.

Nouvelle adresse électronique

Désormais nous sommes accessibles via postmaster @ cegesoma.be

Les centres d'archives dans les pays voisins

Bienvenue à nos collègues luxembourgeois

Alors que des plans en ce sens existaient depuis longtemps, le Luxembourg a finalement obtenu son Centre de Documentation et de Recherche sur la Seconde Guerre mondiale. Il entrera en fonction le 1er janvier 1998 après que le Conseil national de la Résistance ait cessé d'exister.

Le Centre se compose essentiellement d'archives de la Résistance luxembour-

geoise et de collections s'y rapportant ainsi que d'une bibliothèque spécialisée. Notre collègue **Paul Dostert** a été désigné par le Premier ministre pour en assumer la direction. Nous profitons de l'occasion pour l'en féliciter.

Provisoirement, le Centre reste localisé à l'adresse du CNR, 1, rue de Bonnevoie, L - 1260 Luxembourg, tél. 00352/4782280, fax 00352/290039.

Dirk Martin

Recherche des crimes nazis : les dernières cartouches ?

Dans un laps de temps que l'on peut supposer relativement court, la Zentrale Stelle der Landesjustizverwaltungen zur Aufklärung nationalsozialistischer Verbrechen de Ludwigsburg cessera d'exister en tant qu'institution autonome et deviendra une dépendance du Bundesarchiv (l'ancienne adresse, Schorndorferstrasse 58, Ludwigsburg, sera cependant conservée). La Stelle fut créée en 1958 afin de centraliser les recherches sur les crimes nazis, préalable indispensable à l'instruction des procès. Quelque peu amer, son directeur, Willi Dreszen, rappelait dans une récente interview au Spiegel (n° 22 de 1997) qu'au summum de ses activités, son

institution comprenait 130 collaborateurs tandis que l'organisation-sœur, connue sous le nom de Gauck-Behörde et dont le but est d'établir les crimes de la défunte République démocratique allemande via les dossiers de la Stasi, en comprend plus de 3.000. Le bilan de la Zentrale Stelle est, s'il faut en croire Dreszen. particulièrement décevant. À l'heure actuelle, il reste encore à peu près 25 affaires à traiter. Au moment où la Stelle, en tant que Centre de recherches et de documentation va se fondre dans les Bundesarchiv, on est en droit d'espérer qu'on fera un meilleur usage pédagogique et historique de ses 100.000 dossiers et de ses 1.700.000 documents.

Dirk Martin

Le Rijksinstituut voor Oorlogsdocumentatie élargit également son horizon.

Le 1^{er} avril dernier fut rendu public le rapport de la "Commission Avenir du RIOD" présidée par E.H. Kossmann. Un avis du conseil des ministres doit suivre. L'Historisch Nieuwsblad (II/97) en résumait ainsi les recommandations essentielles: "le caractère fortement individualisé de la recherche au RIOD doit faire place à une recherche à laquelle collaborent plusieurs chercheurs et à propos de laquelle l'impact des conflits du XX° siècle occupe une place centrale". Le RIOD ne devient pas un institut spécialisé dans la problématique de la guerre ni un centre d'histoire contemporaine mais il

doit s'attacher à une période s'étendant de 1914 à bien au delà de 1945, période au sein de laquelle la Seconde Guerre mondiale ne constitue qu'une étape. Il continuera éventuellement à dépendre du ministère de l'Enseignement, de la Culture et des Sciences. Le CEGES peut également se retrouver dans le 'rêve' de la Commission: "...participer sur le plan international à des échanges intellectuels fructueux, par le biais desquels des chercheurs enthousiastes se mettent ensemble à la recherche de nouvelles clés pour comprendre l'histoire de l'Europe au XXe siècle".

Dirk Martin

Quelques nouvelles de l'asbl Les Amis du Centre

Visite du fort de Breendonck et de la Route de la Libération d'Anvers.

Le 21 novembre 1996, l'asbl organisait pour ses membres une journée d'excursion qui s'est déroulée en deux temps. Le matin, les 42 participants ont visité le fort de Breendonck, qui de septembre 1940 à août 1944 fut transformé en camp de concentration par les nazis. Visite exceptionnelle due à la présence d'un guide, ancien détenu, qui laissa passer toute son émotion avec beaucoup de sobriété et de pudeur. Après un déjeuner pris aux abords du fort, l'autocar nous a emmenés découvrir le trajet emprunté par les Alliés pour libérer Anvers. Pour nous accompagner sur ce parcours, Marc Van De Velde, auteur de l'ouvrage le mieux documenté sur le rôle des ponts de Boom au moment de la Libération, ne tarit pas d'explications tout au long du chemin.

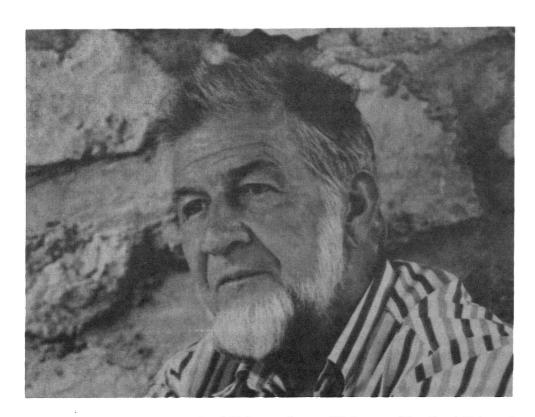
Le 28 février 1997, l'asbl a tenu son assemblée générale ordinaire pour l'exercice de l'année 1997. Elle a procédé au renouvellement et à l'élargissement de son conseil d'administration ainsi qu'au changement d'appellation de l'asbl, qui se calquant sur le Centre, devient désormais l'asbl Les Amis du Centre d'Études et de Documentation "Guerre et Sociétés contemporaines" ou Les Amis du CEGES.

Isabelle Ponteville

Du Congo auCongo

Le hasard veut que la passation de pouvoir dans ce qui fut, il y a longtemps déjà, 'notre' Congo, coïncide avec l'acquisition par le CEGES de la bibliothèque de Benoît Verhaegen, spécialiste de l'Afrique et ancien professeur de l'Université Lovanium. Les événements ont donc contribué à un élargissement immédiat de la perspective et offrent l'opportunité d'ouvrir plus largement ce dossier à plus d'un demi-siècle d'histoire du Congo belge devenu Zaïre puis de nouveau Congo. Dans ce contexte, il nous a semblé particulièrement opportun de publier une interview de Benoît Verhaegen. On trouvera également dans ce dossier un aperçu des sources d'archives et des publications en rapport avec cette problématique qui peuvent être consultées au Centre. Nous espérons que ces outils de travail et de réflexion permettront aux chercheurs et autres personnes intéressées de dépasser une approche strictement événementielle du phénomène.

Dirk Martin



Benoît Verhaegen, photographié récemment (Photo Benoît Verhaegen).

Entretien avec Benoît Verhaegen

Comme vous le lirez par ailleurs dans ce dossier, le Centre a reçu une collection considérable de livres et de périodiques du professeur Benoît Verhaegen. A côté de grandes séries de revues scientifiques traitant de politique, de sociologie, d'histoire et d'économie, couvrant principalement les années 60 et 70, on retrouve au travers de sa collection les traces de son militantisme de gauche prononcé. En outre et plus particulièrement, cette collection témoigne de son intérêt, ou mieux encore peut-être de sa passion pour l'Afrique et naturellement pour le Congo/Zaïre.

Benoît Verhaegen est né en 1929 à 'Het Blauwhuys', château de la famille noble du même nom situé à Merelbeke dans ce qui était encore à l'époque la banlieue rurale de Gand. Après des études moyennes au collège Sainte-Barbe, il s'inscrit en 1947 à la faculté de droit de l'université de Gand. Deux ans plus tard, il interrompt ses études pour accomplir son service militaire et s'engage comme volontaire pour la Corée. Il y est blessé à deux reprises et décide à son retour de poursuivre ses études à Louvain, cette fois dans la section francophone de l'université, afin d'y obtenir un doctorat en économie. Comme sujet, il opte pour une approche réellement historique des causes du sous-développement de l'économie flamande. En 1958, il accepte un premier mandat à l'université Lovanium (Léopoldville) - il y arrive en 1959 - avant de collaborer en 1960 au cabinet de l'équipe ministérielle de Patrice Lumumba. Après le coup d'état de Mobutu, il choisit de revenir à l'enseignement universitaire, d'abord à Kinshasa (Léopoldville) et à partir de 1971 à Kisangani (Stanleyville). Au fil des années, son centre d'intérêt se déplacera de plus en plus vers les sciences politiques et la sociologie. En 1987, il quitte le Zaïre et depuis 1989, il est installé dans la Drôme.

Rudi Van Doorslaer

Pourquoi cet engagement militaire en Corée ?

J'ai interrompu volontairement mes études universitaires en 1949 pour faire mon service militaire parce qu'une troisième guerre mondiale me paraissait imminente. Il me semblait qu'il fallait s'y préparer pour éviter une catastrophe comme celle de 1939-1945. Lorsque la guerre de Corée éclate en juin 1950, il était logique que je m'engage. Ce choix n'avait rien de guerrier mais répondait à ce qui m'apparaissait être une obligation morale : participer à une Force internationale des Nations unies pour limiter le conflit et imposer la paix. La guerre de Corée fut très violente et longue, mais avec le recul de l'histoire et l'ouverture des archives chinoises et soviétiques on peut penser qu'effectivement cette guerre évita la généralisation du conflit à l'échelle mondiale.

L'engagement de votre famille dans la Résistance lors de la Seconde Guerre mondiale a-t-il joué un rôle pour vous? Certainement. Nous vivions dans ce qu'on peut appeler une 'culture de guerre'. Mon père nous racontait et nous faisait lire l'histoire de la guerre de 1914 pendant laquelle mon grand-père était mort des suites de sa déportation en Allemagne. La guerre de 1940 tua 7 membres de ma famille proche, dont mon père et mon frère aîné. Il me semblait probable que certains d'entre nous allaient mourir à la prochaine guerre s'il y en avait une. Que des jeunes ayant une préparation militaire et étant sans responsabilité familiale soient chargés de cette tâche me paraissait normal. J'avais été choqué par le fait que sur les 7 morts de la famille. il n'y avait qu'un seul militaire. Les autres, parmi lesquels deux femmes, étaient morts en camp de concentration.

S'agissait-il d'une valeur des familles nobles que vous avez défendue? L'idée de défendre les valeurs de la noblesse ne m'a pas effleuré, ni celle du patriotisme. Mon engagement était internationaliste et surtout pacifiste : éviter une guerre mondiale qui toucherait aveuglément tous les civils. La noblesse a payé un lourd tribut pendant la guerre 1940-45 - sans doute plus élevé que celui des autres classes sociales - mais il ne faudrait pas généraliser: pour un noble résistant, il y en avait peut-être cinquante qui ne l'étaient pas. Après la guerre, la noblesse - comme le parti communiste d'ailleurs a su mieux célébrer ses morts et donner l'impression que le patriotisme et la résistance étaient des valeurs spécifiques de la noblesse. Personnellement, j'ai toujours été réticent à l'égard de la noblesse en tant que classe sociale détentrice de valeurs. Il s'agit actuellement des vestiges d'une classe qui a perdu la plus grande partie de ses bases professionnelles, économiques et morales : la politique, l'armée (et la guerre patriotique), la richesse foncière et même la religion et la famille. Mon père, ayant fait la guerre de 1914 dans les tranchées de l'Yser comme simple soldat, puis comme caporal, avait développé une certaine aversion pour le mode de vie de l'aristocratie. Il a fait une carrière fort matérielle. Il a élevé des cochons, des vaches, des poules et cultivé des arbres fruitiers. Tout à fait non-violent, il avait un côté anarchiste spontané et écologiste. J'ai sans doute été influencé par ses positions et son mode de vie.

Parmi les soldats qui s'engageaient pour la Corée y avait-il beaucoup d'anti-communistes ou cela entrait-il dans la logique du service militaire?

Certains avaient fait de la Résistance,

d'autres s'étaient engagés en 45 dans l'infanterie alors que la guerre n'était pas terminée, un peu dans l'espoir de faire une carrière militaire vu les mauvaises conditions économiques de l'époque. J'ai connu seulement deux hommes en Corée qui étaient anticommunistes par idéalisme. Il y avait donc une multitude de raisons de s'engager, souvent très pratiques et professionnelles, parfois familiales; certains le faisaient par tradition et logique de la guerre, d'autres pour l'aventure.

Vous, personnellement, vous avez été marqué par la Corée ?

Non. J'ai passé un an à l'hôpital, durant lequel j'ai étudié de façon intensive pour terminer mes études de droit à Gand. Puis je me suis marié et j'ai entamé des études d'économie à Louvain sur le conseil d'Eyskens père. Mon sujet d'étude était le chômage structurel en Flandre. Mon mémoire de licence puis le doctorat ont porté sur le sous-développement de l'économie des Flandres, depuis les premiers recensements en 1836 jusqu'en 1920. Le Professeur Yves Urbain, ancien ministre du Travail, qui était fils de mineur et socialement très engagé, bien qu'anticommuniste, m'a orienté vers ces sujets. J'ai étudié dans la section française de Louvain. J'ai commencé un doctorat en 56 que j'ai défendu en 59. Le chanoine Leclercq aurait voulu que je reste à Louvain dans le cadre du Centre d'Études sociologiques où j'avais été nommé chargé de cours. Mais Mgr Malengreau qui participait à la création de Lovanium au Congo m'a demandé de devenir professeur d'économie à l'université qui manquait de professeurs.

En regardant votre collection de livres et de périodiques couvrant ces années 50 et le début des années 60, je note d'une part des publications scientifiques de divers types - sociologique, historique, économique, beaucoup de statistiques... D'autre part, je note un net intérêt pour des pu-

blications marxistes très engagées, aussi bien au niveau de l'Union soviétique que de la Chine. Où vous situez-vous?

Au moment où je suis parti à Lovanium, j'étais déjà considéré comme gauchiste, mais je ne l'étais pas vraiment. J'ai évolué : j'ai participé à des réunions de chrétiens engagés, Témoignage chrétien et le groupe Esprit. Puis j'ai rencontré des gens de gauche qui m'ont influencé. J'ai alors changé d'opinion et suis devenu "maoïste" à leur contact. De ce fait, en arrivant à Lovanium en 59 j'étais déjà marqué, sans encore être membre d'un parti, comme je l'ai été par après. Mes convictions se sont accentuées au Congo, jusqu'à une profonde admiration pour la Chine et la pensée de Mao Tsé-Toung que j'ai enseignée.

Votre engagement intellectuel marxiste était, je suppose, connu. Cela n'a-t-il pas posé de problème pour accéder à Lovanium au Congo?

Au contraire. Dans cette période de transition, les responsables, aussi bien Mgr Gillon, qui était un homme politique habile, que Guy Malengreau, pensaient qu'il était bon d'avoir plusieurs cartes dans son jeu. D'autant que l'avenir était indubitablement au nationalisme africain et à l'anticolonialisme. Mgr Gillon (encore chanoine à l'époque) m'a été très proche, du moins jusqu'en 1961.

Votre attitude intellectuelle était certainement éloignée de la moyenne des opinions régnant parmi les colonisateurs belges au Congo. Vous étiez 'Blanc' - un privilégié - et vous vous distancez de ces Blancs!

En effet, c'était parfois pénible dans la vie quotidienne, car j'étais coupé de la plupart de mes collègues et voisins. Par ailleurs, on peut être nationaliste, on n'est jamais noir, on reste blanc, c'est-à-dire privilégié. Mais j'avais tout de même des amis africains, et aussi des contacts intellectuels, puisque j'ai rencontré Lumumba et tous les dirigeants de l'époque avec lesquels j'ai eu des discussions assez fraternelles.



Le gouverneur général honoraire Pierre Ryckmans visite Lovanium, décembre 1955 (© Africa-Museum Tervuren, Belgique).

Il paraît même que Mobutu a été à Merelbeke? Oui, avec Lumumba. Je les avais invités chez ma mère, début 1959. Ma mère était sentimentalement très proche du Congo, où elle avait résidé entre 1951et 1959. Mobutu parlait très peu. Il était

intimidé, je crois, et laissait parler Luumba qui était volubile.

Vint la période de crise de 60. Vous la vivez à Léopoldville ?

À cette époque je vivais à Léopoldville, où j'avais été nommé à la demande de Lumumba, chef de cabinet de son ministre du Plan et de la Coordination économique Kabangi. Alphonse NGuvulu était secrétaire d'État. Il avait fondé le Parti du Peuple, le seul parti marxiste qu'il y ait eu au Congo. Ce parti publiait la revue Émancipation à laquelle je collaborais. Après les événements de juillet 1960, un de mes anciens étudiants est devenu chef de cabinet de Kabangi et je suis resté son adjoint, jusqu'à l'instauration du collège des commissaires. J'ai quitté temporairement l'université, début juillet. Mes collègues partaient en vacances, mais je suis resté en ville jusqu'au coup d'État de Mobutu, le 14 septembre.

Vous n'étiez pas le seul 'Blanc' au cabinet ?

Nous étions trois économistes de la Faculté attachés au gouvernement : le professeur Fernand Herman (aujour-d'hui député au Parlement européen), Hugues Leclercq (professeur à Louvain) et moi. Il y avait aussi le directeur du cabinet de Lumumba, un magistrat, Grootaert.

Aviez-vous alors toujours de bons contacts avec Lumumba?

Je n'en avais plus parce qu'il était trop occupé en voyage ou était en résidence surveillée. Le 14 septembre, j'ai été mis à la porte de mon bureau comme tout le monde. Mais je suis resté au Congo parce que j'avais créé l'Institut national d'Études politiques. Cet institut politique était en ville (Lovanium était située à l'extérieur de Léopoldville). C'était un institut de formation pour les militants et les dirigeants. Après l'indépendance, nous y

avons plutôt produit des publications et créé une bibliothèque.

Comment était-ce, de travailler à Léopoldville en tant que Blanc à cette époque ?

À part des incidents de rue, parfois très violents, je n'ai jamais subi la moindre violence pendant trente ans à mon égard. J'ai seulement eu peur pour ma famille qui fut évacuée avec les autres fin juillet 1960, ce qui m'a soulagé. Comme j'étais chef de cabinet, j'étais forcé de me rendre en ville. NGuvulu me demandait de le prendre en voiture pour être en sécurité. L'hostilité à l'égard des hommes publics, les hommes dans les belles voitures, était beaucoup plus grande qu'à l'égard d'un homme blanc dans une petite voiture. Nous allions donc ensemble à la cité et je le reconduisais chez lui. Mais je n'ai jamais eu l'occasion d'avoir peur.

Cela voudrait dire que ceux qui sont rentrés en Belgique à cette époque y auraient introduit un mythe selon lequel la vie de chacun était en danger, vu le climat de violence ambiante...

Il faut faire des distinctions très fortes selon la situation dans la grande ville, le style de vie de chacun et la richesse qui était convoitée - comme aujourd'hui... Être femme, et femme d'officier dans un camp de la Force publique, représentait notamment un grand danger. Les enquêtes qui ont été faites sur ces événements sont correctes: la situation était relativement dangereuse. Dans le monde rural, le colon qui avait fait travailler sa maind'œuvre dans toutes les conditions pouvait redouter une vengeance. Mais en général, ce n'était pas le cas. Au contraire, la population a protégé la majorité des Blancs et leur a demandé de rester. Par exemple, les soldats couraient derrière leurs officiers en leur demandant de rester. Cependant il y a eu assez de cas de violence pour créer la panique.

Une transition du type de celle qui s'est passée en Rhodésie aurait-elle été possible à cette époque au Congo?

Oui, mais il manquait deux éléments pour cela: du côté congolais, des structures politiques plus rodées et des hommes plus habiles politiquement, capables de mieux gérer et de négocier, et du côté blanc, ce contrôle de soi que possèdent les Anglais. Nous avons été pris très vite de panique. C'est peut-être une caractéristique des colons belges, moins froids que les Anglais, et qui avaient plus à redouter de la population que les Français qui entretenaient des rapports plus amicaux avec elle.

Étiez-vous encore le marxiste qui sympathisait avec la cause nationaliste congolaise?

À cette époque, je ne pouvais plus identifier la cause nationaliste congolaise en termes de parti ou d'hommes : j'étais dépassé par les événements. J'ai essayé de les décrire. A fortiori je n'aurais pas adhéré à un parti ou soutenu un homme. Je ne regrette pas ce que j'ai fait. Cela a finalement échoué, mais je ne pense pas que l'on pouvait faire autre chose.

Vous vous considériez comme technicien, comme économiste?

Très vite, j'ai renoncé à être économiste et j'ai plutôt enseigné de la science politique. J'étais 'militant', entre guillemets, car je n'ai jamais beaucoup souffert, mais c'était une 'cause'... J'ai continué à enseigner à Lovanium jusqu'en 1971, à l'Institut de Recherches économiques et sociales (IRES). Puis l'université fut divisée en trois et le recteur m'a demandé d'aller à Kisangani - Stanleyville à l'époque - pour y créer un centre de recherches pour le développement de l'éducation. Je suis resté à Kisangani, où j'étais devenu entre-temps doyen de la Faculté des Sciences sociales, jusqu'en 1987.

Le Zaïre, c'était Mobutu. Vous avez connu le processus d'appauvrissement du pays?

Je l'ai observé pendant trente ans. Ce processus a connu quelques répits, des paliers. On descendait chaque fois un palier plus bas. Il y a eu deux, trois grandes ruptures: les nationalisations, les 'zaïrisations' de 83-84 ont notamment précipité le déclin économique, les crises, la fuite des capitaux étrangers et des entrepreneurs.

J'ai l'impression que le Zaïre n'a jamais réussi à se créer sa propre élite...

Effectivement. En 60 l'élite a échoué, échec symbolisé par la mort de Lumumba et depuis lors on n'a jamais fait confiance à une autre élite. Le mobutisme a aspiré, détruit ou corrompu les élites montantes. Dans l'opposition, on n'a jamais vu non plus émerger une élite. Il y a ce phénomène **Kabila**. Il faut voir ce que cela va devenir... Mais sinon toute l'élite, y compris l'élite qui aurait pu être d'opposition a été détruite, exilée ou corrompue.

Pas d'élite signifie une faillite de l'enseignement.

C'est vrai que l'enseignement colonial - et en partie clérical - a été très déformant et n'a pas préparé les gens à être responsables. Ils auraient pu le devenir s'ils avaient été en contact avec des milieux internationaux, mais jusqu'en 60, c'était vraiment exceptionnel. Après ce fut trop tard pour former une élite, en tout cas elle s'est auto-détruite régulièrement.

Vous avez jadis publié, en tant que militant et scientifique à la fois, L'histoire immédiate, qui m'a passionné comme étudiant.

Ce livre est l'aboutissement d'un travail collectif. Les travaux sur les rébellions, la



Après un voyage à New York, le président Kasavubu est accueilli triomphalement à Léopoldville, novembre 1960 (© Africa-Museum Tervuren, Belgique).

série des Congo et d'autres travaux politiques, furent chaque fois le résultat d'une documentation assemblée sur base de témoignages, d'interviews qui mobilisaient ce que j'appelle "les acteurs de l'histoire": cela pouvait être le soldat, le militant, le ministre, le responsable... À travers l'écoute de ces gens qui avaient quelque chose à dire, j'avais l'impression de me transformer. De mon côté, je possédais des informations qu'ils n'avaient pas et nous avons dialogué. Ce processus de transformation réciproque, ce développement mutuel des connaissances me semblait important et aurait dû influencer l'histoire ellemême. Mais cela ne s'est pas produit. Les ouvrages sont là, mais les conséquences politiques pratiques, même de formation, sont très faibles.

Le manque de prise sur la société et sur les événements dans ce pays et cette population gigantesques est une constante. Comment l'expliquer ? Il est certain que l'enseignement à tous les niveaux reste

très imprégné des valeurs du catholicisme, de l'obéissance, de la con-formité. d'une recherche de l'apparence. de l'extérieur qui est un peu du type colonial - il faut se rappeler la manière dont se costumaient les gouverneurs du Congo. Tout cela continue à marquer la société. C'est un héritage à la fois colonial

et occidental dans le mauvais sens du terme.

Pour conclure, que pensez-vous après ces trente années passées au Congo?

Je pense que des liens se sont créés et survivent avec une partie importante de la population. L'essentiel pour continuer à vivre intellectuellement est d'être solidaire, de se sentir plus ou moins impliqué... Je ne regrette rien en ce qui me concerne, mais je regrette les issues de cette période. En particulier le problème de la violence, ce qui s'est passé dix fois dans le monde depuis la disparition du communisme il y a quelques années. Tout le monde s'occupe de commerce, plus personne ne pense à la paix ni à la révolution. Un no man's land politique s'est créé, que ni les organisations internationales ni les pays ne sont prêts à défendre. Nous n'avons plus qu'une seule nation leader: les Etats-Unis, qui sont devenus non-interventionnistes, du moins au niveau des déclarations. C'est un très grave problème d'ordre international.

Avec la Guerre froide existait un équilibre qui permettait d'empêcher certains excès. Certains partis communistes étaient des pépinières de militants, de formation, de pureté politique, mais tout cela a été noyé par le socialisme réel de l'Union soviétique et probablement de la Chine. Personnellement, je reste nostalgique d'un

communisme qui ne serait plus sous la tutelle d'un empire, qu'il soit chinois ou soviétique, mais qui serait l'antithèse du capitalisme mondial actuel. Est-ce que le terme 'communisme' décrit correctement encore aujourd'hui cette antithèse? C'est une question à laquelle je suis incapable de répondre de manière concise.

Interview par Rudi Van Doorslaer (28.II.1997)

Le Congo dans nos archives

Sans représenter un thème majeur, le Congo apparaît tout de même à diverses reprises dans nos collections. Les informations rassemblées concernent surtout la guerre mais certains dossiers traitent aussi de la période de l'indépendance. En dehors d'une mul-

titude de témoignages spontanés (journaux personnels) ou stimulés (interviews effectuées par des chercheurs du Centre ou par des journalistes de la BRTN et de la RTBF), mérite surtout d'être signalé le très volumineux fonds Albert De Vleeschauwer, du nom du ministre des Colonies en poste de 1938 à début 1945. Relatif aux années de guerre et plus particulièrement à la période 1943-1944, il fournit un éclairage particulièrement intéressant sur l'image du Congo transmise à l'extérieur et sur les efforts militaires des Belges à Léopoldville.



Le ministre des Colonies Albert De Vleeschauwer à Londres, février 1942 (Photo ceges).

I. Séries générales

NB: La cote officielle est reprise en premier. Suit, entre parenthèses, la cote de classement.

- AV 1 (27): Office of economic Warfare (US). Société Générale de Belgique and African Metals Corporation, 1 rapport, 4 p., IX.1943.
- E 4 (225): Entraînement pilotes belges en Afrique pendant la guerre (surtout Afrique du Sud), 1 dossier et 1 microfilm.
- 2 LC 3 (1411): L'effort militaire belge pendant l'occupation du territoire métropolitain par l'ennemi (Michaux), dact., 49 p.
- LH 3 (418 et 1325): Fonds INBEL (voir H. MASSON, Office belge d'information et de documentation (INBEL), Londres 1940-45, Bruxelles, CREHSGM, 1982 (Inventaires 10)). Liasses concernant le Congo: 93 à 96, 277 à 297, 612 à 616 et 1040 à 1045 (il s'agit essentiellement de coupures de presse, d'extraits de Radio Léopoldville et de Radio Congo belge, et d'informations générales sur le Congo).
- Série LM (Colonies):
 - * 1 LM 1 (440) : Prescobel, dépêches envoyées de Bordeaux, 16-18 juin 1940, 6 pièces.
 - * 1 LM 2 (441): Prescobel, dépêches 1941-1943, 12 pièces.
 - * 2 LM (442): Ministre, 1 dossier.
 - * 3 LM (443): Radiodiffusion nationale belge (Léopoldville), bulletins d'information, 1942-1943, 1 dossier.
- M 3 (465): Deutsche Revisions- und Treuhand Aktiengesellschaft (sur le Congo, voir liasses 12 à 42).
- V 8 (1186): L'effort de guerre de la SABENA, 30.III.1945, 1 rapport.
- W 26 (1297): BRT-collectie ivm uitzendingen over de tweede wereldoorlog. Voir liasses 500 à 599: Belges en exil au Congo.
- W30 (1450): Archives *Jours de Guerre* (émission historique de la RTBF). Voir les liasses 8, 154, 187, 207, 361, 471, 513 (interviews); 536, 586 et 699 (dossiers préparatoires à la séquence "Uranium"); 563, 563/1, 756 et 791 (dossiers, notes et synthèses préparatoires aux séquences "L'effort de guerre au Congo. Aspects économiques" et "Le Congo belge, de mai 1940 à la campagne d'Abyssinie").
- WE 1 (1220): Microfilms Auswärtiges Amt. Entre autres, le rouleau 18/33 Handels-politik Belgien, Afrikanische Kolonien (Belgisch Kongo) (avant 1940).
- 6 WE 2 (1487): Microfilms du ministère français des Affaires étrangères. Cfr par exemple le numéro 174: Vichy-Europe, Belgique, Colonies 1941-42.

II. Papiers personnels (Série P)

- PB 26 (1428): Fonds Franz Burniaux (responsable de l'aviation belge en Afrique : Congo, Afrique du Sud), 4 boîtes.
- PC 1 (1334): Fonds Adhémar Campinaire (un numéro concerne le Congo belge, 1948-1960).

- PD 27 (645): Fonds Fernand DEMANY, liasses 25 à 28 (dossier de défense établi en 1955 suite à l'attaque de Mgr de Hemptinne: comporte de nombreux documents relatifs au Congo pendant la guerre).
- PD 40 (658): Fonds Albert De Vleeschauwer, 965 numéros! (Cfr D. Martin, Archief Albert De Vleeschauwer, Bruxelles, CREHSGM, 1981 (Inventarissen 11)).
- PD 51 (669): Fonds Jacques Delvaux de Fenffe (diplomate belge: cfr D. Martin, "Koude oorlog en mentaliteiten: een Belgisch topdiplomaat, Jacques Delvaux de Fenffe", in *Cahiers du CREHSGM*, n° spécial Hongrie, 1995, p. 105-116). Fonds important: 1 paquet + 12 cartons, dont une partie concerne le Congo.
- PD 53 (671): Fonds Robert De Schrevel, 1 farde.
- PG 13 (706): Fonds Carl GOEBEL, 48 numéros (responsable du Service de l'Information et de la Propagande créé en 1940 à Léopoldville par le gouvernement belge).
- PH 22 (1310): Fonds Georges Housiaux, 11 boîtes (radio).
- PL 1 (756): Fonds Léo Lejeune (voir J. Gotovitch, *Fonds Léo Lejeune*, Bruxelles, CREHSGM, 1971 (*Inventaires I*)): liasses 1-3 (activités coloniales de Léo Lejeune (1932-1935) et 268-272: coloniaux dans la Résistance).
- PL 6 (761): Fonds Norbert LAUDE, 4 numéros (concerne plutôt l'activité des membres de l'École coloniale d'Anvers pendant la guerre en Belgique).
- PP 13 (823): Fonds Edouard Pilaet, 3 boîtes (sur l'indépendance du Congo).
- PS 2 (848): Fonds Marcel SLUYS, 4 numéros (politique minière au Congo pendant la guerre).
- PV 31 (916): Fonds Jean VAN DEN BOSCH, surtout liasses 292-427 (en 1960, ambassadeur à Léopoldville: documents intéressants sur les événements du Congo en 1960).
- PV 36 (921): Fonds J.B. Van Genechten, 1 farde.
- PW 2 (939): Fonds Marcel WILLEMS, 9 numéros (surtout Afrique).

III. Journaux personnels (JP)

- JP 002 : Dr Albert Dubois, Bruxelles, directeur honoraire de l'Institut de Médecine tropicale d'Anvers, *L'exode de l'IMTPL en France, mai-juin 1940*, manuscrit, 1941, 27 р. + 6 pièces originales.
- JP 006: Marcel Willems, Bruxelles, Voyage de guerre vers l'Afrique centrale et souvenirs des Civil Affairs, dact., 22 p.
- JP 119: Général Van Cools, Plaidoyer d'un broussard, dact., 1964, 17 p. + photos.
- JP 243: A. Lederer, La Force publique et les campagnes belges en Afrique pendant les deux guerres mondiales, ron., 1966, 14 p.
- JP 283: H. ROMBAUTS, Malderen, Mon blitz sur le Congo (17 mai 1940 à juillet 1940), dact., (1945), 51 p.
- JP 509: HUNGER (Mme Armand), Bruxelles, Exode 1940, dact., (1974), 4 p.
- JP 688 : Jules Provis, Journal (manuscrit), 1940-1947, 11 feuilles + annexes.
- JP 738 : Paul-Ernest JOSET, *Historique de la Force publique de 1940-1946*, projet de texte, dact., (1974), 7 fardes.
- JP 1253: W.B. NORTON, Pierre Ryckmans, 1891-1959 of Belgium, the Congo and the world, essai dact., 1975, 11 ch.

- JP 1315 : P.E. & M.F. Joser, Le Kitauscla, dact., (1955?), 174 p.
- JP 1326 : Albert Durant, *Eaton Square*, dact., 84 p. (quelques pages sur le Congo pendant la guerre).
- JP 1552: René Petré, Les troupes coloniales belges au Moyen-Orient (1943-1944). Cinquante ans déjà!, dact., 1994, 95 p.
- JP 1635 : Pierre DAYE, *Mémoires* (1892-1960), dact., (vers 1955-1960), 8 vol., 1661 p. (cet intellectuel rexiste était dès l'entre-deux-guerres un spécialiste du Congo).

IV. Interviews

- Franz Burniaux, 1976.
- Albert De Vleeschauwer, 1970-1971.
- Jean Jonlet, 1976-1977.
- Edouard Pilaet, 1976.
- Marcel Sluys.
- Laurent WERTZ, 1974.

Fabrice Maerten

La Belgique, sa colonie et la décolonisation vues à travers notre bibliothèque

Depuis plusieurs années, nous avons, dans le cadre de la bibliothèque du Centre, accordé une attention soutenue aux pays du Tiers Monde et cela dans la perspective de la mise en place du CEGES. Dans un précédent numéro du 30-50 (n° 27, 1996), nous avions consacré une large place à ce sujet. Entre le 'suivi', à savoir l'achat des publications récentes, et la 'maîtrise' d'un thème historique subsiste cependant une grande différence. Celle-ci se traduit essentiellement par l'absence de centaines de titres importants de livres et de périodiques, de documents d'époque et de travaux-sources, titres qui ont échappé au Centre à cause de son orientation spécifique et du caractère très récent de sa 'refondation'. Leur récupération systématique est la plupart du temps chose impossible : de nombreux titres sont épuisés ou il nous est impossible de supporter les efforts financiers inhérents à leur acquisition. Il arrive tout de même qu'une tentative de ce genre soit couronnée de succès. Il en fut ainsi en

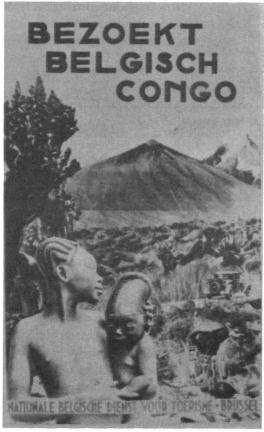
1995, année où nous avons pu enrichir la bibliothèque d'une documentation datant de la Première Guerre mondiale (et de l'immédiat premier après-guerre) grâce à l'acquisition d'une collection en provenance de Moerzeke (cfr 30-50, n° 26, 1995). Aujourd'hui, nous pouvons, grâce à un don de Benoît Verhaegen, faire état d'une récupération analogue, même si elle est de moindre ampleur. Celle-ci a trait à la problématique du Congo/Zaïre, de la colonisation et de la décolonisation au XXe siècle.

Ce dossier évoque par ailleurs la vie mouvementée de Benoît Verhaegen. Il se dévoile lui-même dans une interview à bâtons rompus. Pour cette contribution, il nous paraissait aussi intéressant d'examiner ce que le Centre possédait déjà comme matériel bibliothécaire se rapportant à la colonie, à partir de quels critères celui-ci avait été rassemblé et quel pouvait être l'apport de la nouvelle collection.

Quelques centaines de titres ont trait, de manière directe ou indirecte, au Congo ou aux territoires sous mandat du Ruanda-Urundi. Les événements politiques et surtout militaires ont été particulièrement privilégiés, ce qui, vu l'ancienne orientation du Centre, n'est pas vraiment étonnant. La campagne militaire belge en Afrique orientale italienne a notamment recu une attention nettement excessive: la Belgique avait apparemment grand besoin de la victoire qui y avait été obtenue 1. De nombreuses publications de guerre témoignent en outre des efforts de propagande de la Belgique² et des Alliés³. Des travaux plus récents revêtent plus d'ambitions (ou parfois de prétentions) scientifiques. Nous pensons notamment aux publications du général Émile Janssens, parmi lesquelles ses Contributions à l'histoire militaire du Congo belge pendant la Seconde Guerre mondiale, 1940-1945 4, à La révolte de Masisi-Lubutu (Congo belge, janvier-mai 1944) de Maurice Lovens 5 et à diverses contributions reprises dans l'ouvrage collectif publié par l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer 6.

Par ailleurs, on a aussi prêté attention à l'effort économique de la colonie qu'on

savait dotée d'une richesse inépuisable en matières premières. Tant le cadre juridique que le contexte historique ont été étudiés mais l'intérêt a surtout porté sur l'uranium, matière première d'une extrê-



La paix... (affiche de l'Office national belge du Tourisme, avant-guerre) (Collection CEGES).

J. Bruls, Vers les hauts plateaux d'Abyssinie. Avec les Congolais en guerre, Louvain, s.d. et R. Werbrouck, La campagne des Troupes Coloniales Belges en Abyssinie, Léopoldville, s.d.

Comme La Belgique en guerre. Un recueil de faits sur le Congo Belge, s.l.n.d.; G. THUNS & R. MOTZ, Belgian Exhibition. Belgium under the Germans. The Belgian Congo at War, Londres, INBEL, 1944 ou Désiré Denuit, Le Congo. Champion de la Belgique en guerre, Bruxelles, s.d.

³ Agreements between the Government of the United Kingdom and the Belgian Government relating to the Belgian Congo in respect of Finance and the Purchase of Commodities. London, January 21, 1941, (TREATY SERIES, I), Londres, His Majesty's Stationery Office, 1941.

⁴ Publié en plusieurs parties par le Centre de Documentation des Forces armées entre 1982 et 1984.

⁵ Édité par le Centre d'Étude et de Documentation africaines (CEDAF) en 1974.

⁶ Bijdragen over Belgisch-Congo tijdens de Tweede Wereldoorlog/Le Congo Belge durant la, Seconde Guerre Mondiale. Recueil d'études, Bruxelles, Koninklijke Academie voor Overzeese _p Wetenschappen/Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, 1983.

me importance stratégique. À ce dernier propos, nous paraissent dignes d'êtres

grande puissance. Outre les chimères 'eurafricaines' de **Pierre Daye**, le spécia-



Et la guerre (manoeuvres de la Force publique en 1940-1945) (Photo CEGES).

mentionnées les publications de Jacques Vanderlinden et Pierre Buch ⁷, ainsi que l'étude de l'historien américain Jonathan Helmreich qui place la diplomatie de l'uranium dans un contexte étendu dans l'espace et dans le temps ⁸.

Ces travaux ne sont pas très éloignés des constructions géopolitiques de certains auteurs qui voyaient déjà la Belgique, forte de sa colonie, accéder au rang de liste du Congo à Rex ⁹, mérite d'être évoqué l'ouvrage de **Pierre Van Zuylen**, *L'échiquier congolais ou le secret du Roi* ¹⁰. Écrite à la fin de la période coloniale - en 1959 - cette étude est surtout intéressante en ce qu'elle fournit la vision géopolitique d'une certaine classe dirigeante belge à propos de la place du Congo colonial sur l'échiquier international (un an plus tard cette vision sera totalement obsolète). Ce domaine d'inves-

PIERRE BUCH & JACQUES VANDERLINDEN, L'uranium. La Belgique et les Puissances. Marché de dupes ou chef d'oeuvre diplomatique?, Bruxelles, De Boeck Université, 1995 et JACQUES VANDERLINDEN, À propos de l'uranium congolais, Bruxelles, Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, 1991.

⁸ JONATAN E. HELMREICH, Gathering Rare Ores. The Diplomacy of Uranium Acquisition, 1943-1954, Princeton, Princeton University Press, 1986.

⁹ PIERRE DAYE, Problèmes Congolais, Bruxelles/Paris, Les Écrits, 1943.

¹⁰ Paris, 1959.

tigations peut du reste être complété par quelques articles publiés par le Centre 11.

La bibliothèque dispose aussi des indispensables instruments de travail relatifs au sujet abordé: l'Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge ¹², le répertoire de presse de J. Berlage ¹³, l'aperçu des archives de Françoise Peemans et Patrick Lefevre ¹⁴, et la bibliographie sur le Congo pendant la période coloniale réalisée par Jean-Luc Vellut ¹⁵. Il est remarquable de constater que ce matériel bibliographique couvre uniquement l'époque coloniale (jusqu'en 1960) et que la période du Congo/Zaïre indépendant est, dans ce domaine, encore en friche.

Tout cela nous mène naturellement aux études qui, par-delà la période de la guerre, accordent une attention plus soutenue à la problématique proprement coloniale. Dès 1965 parut le travail pionnier de

Crawford Young, Politics in the Congo. Decolonization and Indépendence, qui constitua l'unique marque d'intérêt sur ce sujet dans le monde anglophone ¹⁶. Bien plus tard parut la biographie de Pierre Ryckmans, gouverneur-général à l'époque de la guerre, par Jacques Vanderlinden ¹⁷, Congo. Mythes et réalités. 100 ans d'histoire de Jean Stengers ¹⁸ et Kongo 1945-1965. Het einde van een kolonie de Jef Van Bilsen ¹⁹.

Un phénomène intéressant à observer est que depuis le début des années quatrevingt des travaux sur la colonie paraissent aussi en néerlandais. Nous pensons en particulier aux recherches universitaires de Vita Foutry sur la politique d'immigration belge vers le Congo avant la Seconde Guerre mondiale ²⁰ et de Luc Vints sur l'image de la colonie au cinéma et dans la propagande ²¹. Tout récemment, sont parues les études de Ludo De Witte sur le rôle des Nations unies et de la

JACQUES VANDERLINDEN, «L'Appel du 18 juin et le Congo belge», in De Gaulle, la Belgique et la France Libre. Journée d'étude organisée le 20 juin 1990 par le CREHSGM, Bruxelles, 1991, p. 79-88 et CARL S. PANSAERTS, «Anglo-German conversations on colonial appeasement, and the involvement of the Belgian Congo (october 1937 - march 1938)», in Cahiers-Bijdragen, 1994 n° 16, p. 41-80.

¹² Bruxelles, Institut national de Statistique, 15 vol. (entre 1949 et 1964).

¹³ J. Berlage, Répertoire de la presse du Congo belge (1884-1954) et du Ruanda-Urundi (1920-1954), Bruxelles, 1955.

FRANÇOISE PEEMANS & PATRICK LEFÈVRE, Les sociétés coloniales belges: archives et données bibliographiques (1885-1960), (LES CAHIERS DU CEDAF, IV-V), Bruxelles, Centre d'Étude et de Documentation africaines, 1980.

¹⁵ JEAN-LUC VELLUT (dir.), Bibliographie historique du Zaïre à l'époque coloniale (1880-1960). Travaux publiés en 1960-1996, Louvain-la-Neuve/Tervuren, Centre d'Histoire de l'Afrique/Musée royal d'Afrique centrale, 1997.

Princeton/New York, Princeton University Press, 1965.

JACQUES VANDERLINDEN, Pierre Ryckmans, 1891-1959. Coloniser dans l'honneur, Bruxelles, De Boeck/Wesmael. 1994.

¹⁸ Paris/Louvain-la-Neuve, Duculot, 1989.

Louvain, Davidsfonds, 1993. Une édition en français de cet ouvrage a été publiée en 1994 (Jef Van Bilsen, Jules Gérard-Libois & Serge Govaert, Congo, 1945-1965. La fin d'une colonie, Bruxelles, CRISP).

VITA FOUTRY, Belgen in Kongo, 1920-1940. Immigratiepolitiek - Profiel - Reactie op de gebeurtenissen in 1940, Gand, mémoire de licence, Rijksuniversiteit Gent, 1981.

²¹ Luc Vints, Kongo made in Belgium. Beeld van een kolonie in film en propaganda, Louvain, Kritak, 1984.

maison royale belge dans la mise en place du régime **Mobutu** ²² et le travail de longue haleine de l'historien allemand **Gerhard Mollin** publié sous le titre *Die* USA und der Kolonialismus. Amerika als Partner und Nachfolger der belgischen Macht in Afrika, 1939-1965 ²³.

Enfin, il est évident que se dessine aussi une évolution dans l'historiographie.

Ainsi, l'Institut royal colonial belge a vu son appellation transformée en Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, ce qui dénote déjà une autre approche du phénomène. Aujourd'hui, l'accent est mis, d'une part sur les représentations relatives à la colonie, d'autre part sur une approche beaucoup plus africaine.

L'enrichissement que nous pouvons faire valoir grâce à la collection *Benoît Verhaegen* se situe à deux niveaux : on y trouve en effet d'une part une littérature scientifique de nature politologique, sociologique et économique produite pendant les années soixante et septante, et d'autre part du matériel documentaire datant de la même période. Au sein de ce dernier, on recense aussi bien des périodiques, des livres et des brochures que par exemple les rapports annuels de groupes

industriels (comme l'Union minière du Haut Katanga). La plupart de ces documents sont en français ou en anglais. Parmi les périodiques méritent incontestablement d'être mentionnés L'Avenir colonial belge, Afrique nouvelle, Le Progrès, L'Unité africaine, L'Étoile du Congo, L'Avenir, Jeune Afrique, Présence africaine, Cahiers des Religions africaines, Téléma, Tam-Tam. On notera aussi la présence de la collection du CEDAF (Centre d'Étude et de Documentation africaine) et du Bulletin des Séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer.

Cette documentation ouvre, est-il besoin d'y insister, des perspectives au niveau de la recherche. La colonisation et la décolonisation ont, dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, constitué un important fait de société qui a touché tous les groupes sociaux, par-delà les divers clivages. Sans chercher à acquérir dans ce domaine une quelconque forme de monopole, le pont jeté entre l'ancienne recherche 'coloniale' et 'belge' et les nouveaux angles d'approche et questionnements de l'étude de l'Afrique nous paraît être une intéressante perspective d'avenir pour le CEGES.

Alain Colignon, Isabelle Ponteville et Rudi Van Doorslaer (rédaction finale)

LUDO DE WITTE, Crisis in Kongo. De rol van de Verenigde Naties, de regering-Eyskens en het koningshuis in de omverwerping van Lumumba en de opkomst van Mobutu, Louvain, Van Halewyck, 1006

²³ Berlin, Akademie Verlag, 1996.

